



**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**

NINETEENTH YEAR

1181 *st MEETING: 21 DECEMBER 1964*

ème SÉANCE: 21 DÉCEMBRE 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

**CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS**

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1181).....	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)	1
Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)	1

751

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1181).....	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)	1
Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).....	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND EIGHTY-FIRST MEETING

Held in New York, on Monday, 21 December 1964, at 10.30 a.m.

MILLE CENT QUATRE-VINGT-UNIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le lundi 21 décembre 1964, à 10 h 30.

President: Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1181)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5).
3. Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)

Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with the decision previously taken by the Council and if I hear no objection, I shall invite the representatives of the Sudan, Guinea, Ghana, Belgium, the Congo (Brazzaville), Algeria, Mali, the Democratic Republic of the Congo, Nigeria, the United Arab Republic, Burundi, Kenya, the Central African Republic, Uganda and the United Republic of Tanzania to take the seats reserved for them opposite the

Président: M. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivie).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1181)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5).
3. Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)

Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément à la décision prise précédemment par le Conseil et s'il n'y a pas d'objection, je vais inviter les représentants du Soudan, de la Guinée, du Ghana, de la Belgique, du Congo (Brazzaville), de l'Algérie, du Mali, de la République démocratique du Congo, de la Nigéria, de la République arabe unie, du Burundi, du Kenya, de la République centrafricaine, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie, à participer

Council table and to participate in the debate without the right to vote.

At the invitation of the President, Mr. M. A. Mahgoub (Sudan), Mr. M. Achkar (Guinea), Mr. K. Botsio (Ghana), Mr. W. Loridan (Belgium), Mr. H. B. Azzout (Algeria), Mr. S. Coulibaly (Mali), Mr. P. M'Bale (Democratic Republic of the Congo), Mr. E. C. Anyaoku (Nigeria), Mr. M. El-Kony (United Arab Republic), Mr. J. Mbazumutima (Burundi), Mr. G. N. Mutsio (Kenya), Mr. M. Gallin-Douathe (Central African Republic), Mr. A. O. Ouma, (Uganda) and Mr. E. E. Seaton (United Republic of Tanzania) took the places reserved for them in front of the Council table.

2. Mr. HAJEK (Czechoslovakia): My delegation has studied with great attention the statements made before the Council and the documents concerning the present question. From what has been said here and from the analysis of the events which took place at Stanleyville and other places in the Congo on 24 November, as well as from their repercussion in Africa and elsewhere, the Czechoslovak delegation thinks it is in a position to draw certain conclusions. We are in agreement with the letter of 1 December, signed by twenty-two Member States [S/6076 and Add.1-5],^{1/} which states that the military operations launched by Belgium and the United States, with the concurrence of the United Kingdom, in Stanleyville and other parts of the Congo constitute an intervention in African affairs, a flagrant violation of the Charter of the United Nations, and a threat to the peace and security of the African continent.

3. The representatives of many African States have adduced a number of facts and arguments which confirm and fully prove the rightness of this statement. The representatives of Belgium, the United States and the United Kingdom, on the other hand, have not succeeded in disproving it. They have tried to deny that their operation on 24 November was a military operation at all: such was the position of the Minister of Foreign Affairs of Belgium. This is, of course, very difficult to maintain, as this operation was undertaken by a strong unit of parachutists, fully armed with modern arms, against Congolese patriots and the civilian population at Stanleyville. Moreover, this operation was launched at a moment when fighting took place at Stanleyville between groups of Congolese patriots and the mercenary units of the central Government. There is no doubt whatsoever that the parachuting of Belgian units at that moment had a military significance as regards at least the temporary result of the fighting at and around Stanleyville.

4. That the actions of the mercenaries were synchronized with the parachuting may be proved by witnesses such as the mercenary Major Hoare—I think he is sufficiently known from articles in the Press—who, in an article published by the American weekly National Observer on 14 December, said: "Later, Belgian Colonel Vandewalle arrived and ordered me to Stanleyville immediately. The 'paras' were going in

^{1/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for October, November and December 1964.

sans droit de vote au débat du Conseil et à occuper les places qui leur sont réservées face à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. M. A. Mahgoub (Soudan), M. M. Achkar (Guinée), M. K. Botsio (Ghana), M. W. Loridan (Belgique), M. H. B. Azzout (Algérie), M. S. Coulibaly (Mali), M. P. M'bale (République démocratique du Congo), M. E. C. Anyaoku (Nigéria), M. M. El-Kony (République arabe unie), M. J. Mbazumutima (Burundi), M. G. N. Mutsio (Kenya), M. M. Gallin-Douathe (République centrafricaine), M. A. O. Ouma (Ouganda), M. E. E. Seaton (République-Unie de Tanzanie) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

2. M. HAJEK (Tchécoslovaquie) [traduit de l'anglais]: Ma délégation a étudié très attentivement les déclarations qui ont été faites devant le Conseil ainsi que les documents relatifs à la question à l'examen. La délégation tchécoslovaque s'estime en mesure de tirer certaines conclusions de ces interventions, ainsi que de l'analyse des événements survenus le 24 novembre à Stanleyville et dans le reste du Congo, et de leurs répercussions en Afrique et dans le monde. Nous souscrivons aux termes de la lettre en date du 1er décembre, signée par 22 Etats Membres [S/6076 et Add.1 à 5^{1/}] suivant laquelle les opérations militaires engagées à Stanleyville et dans d'autres parties du Congo par la Belgique et les Etats-Unis, avec la participation du Royaume-Uni, constituent une intervention dans les affaires africaines, une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, et une menace pour la paix et la sécurité du continent africain.

3. Les représentants de nombreux Etats africains ont cité un certain nombre de faits et avancé des arguments qui confirment et justifient pleinement cette assertion. De leur côté, les représentants de la Belgique, des Etats-Unis et du Royaume-Uni n'ont pas réussi à la réfuter. Ils ont essayé de nier le caractère militaire de l'opération entreprise le 24 novembre: le Ministre belge des affaires étrangères, notamment, a adopté cette position. Celle-ci évidemment bien difficile à maintenir, étant donné que cette opération a été menée par une importante unité de parachutistes dotés d'un armement complet et moderne dont ils ont fait usage à l'encontre des patriotes congolais et de la population civile de Stanleyville. En outre, cette opération a été engagée au moment où, à Stanleyville, des groupes de patriotes congolais combattaient les unités mercenaires à la solde du gouvernement central. Intervenant à ce moment précis, le parachutage d'unités belges a constitué sans conteste une opération de nature militaire, ne serait-ce qu'en influant, momentanément au moins, sur l'issue des combats à Stanleyville et dans les environs.

4. Le Plan de combat des mercenaires était synchronisé avec ce parachutage, comme l'attestent les déclarations de certains témoins, tels le commandant mercenaire Hoare — que la presse a, je pense, rendu suffisamment célèbre —, qui d'après un article paru le 14 décembre dans un hebdomadaire américain, National Observer, a déclaré: "Par la suite, le colonel belge Vandewalle est arrivé et m'a donné l'ordre de

^{1/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1964.

and we had to be there at the same time or before." Incidentally, the same witness continued: "In fact, I don't believe there ever was any need for the paras. But I had to obey orders and move as I was directed. It was a political decision entirely, and it was a decision that cost an unknown number of lives ...".

5. If such was the opinion of people associated directly with the Stanleyville operation—an opinion based, without any doubt, on knowledge of facts—there is no wonder that all the lofty words about the purely humanitarian reasons for and aims of the operation, in spite of the very high rhetorical level on which they were pronounced, failed completely to impress the African representatives. And may I be allowed to add that they did not impress me, either.

6. There was a good deal of indignation expressed about the fact that many Americans and Belgians had been taken as hostages. With all respect for the difficulties and the duress under which these persons have been—and some of them, were perhaps, innocent—it is understandable that this happened in a civil strife, which, as the representative of the United Arab Republic rightly stated [1174th meeting], resulted directly from a systematic policy of foreign intervention by Powers from outside Africa. The patriots witnessed daily atrocities by these enemies committed against thousands and thousands of people who were slaughtered, tortured, mutilated by white mercenaries under command of the former Belgian Consul General and by American bombing military aircraft manned by Cuban counter-revolutionaries. Is it, then, really so extraordinary that they took into custody all people who, by reason of their nationality—and some of them, certainly, by their activities—could be considered agents of those Powers which sent the arms by which the population of whole areas was being massacred? But we know—and this has been conceded even by the Belgian Minister of Foreign Affairs—that, in spite of their long captivity, none of these internees or hostages was killed, in contrast to the hundreds and thousands of those who fell under the hands of the mercenaries and those whom they trained. I repeat: none of these hostages was killed before 24 November. There were, of course, some verbal warnings or threats, which those who defended the Stanleyville operation managed to dramatize sufficiently and to repeat here several times. But there was no killing. On the contrary, there was much testimony in the speeches during the present debate to the effect that the Stanleyville authorities did their best, in the situation they faced, to protect the lives of Europeans in their custody as well as the lives of those who were present in the territory under their jurisdiction. A few hours before the Belgian-American attack, as was recalled here, Mr. Gbenye gave Belgian Foreign Minister Spaak his formal assurances in that sense. And there were negotiations in Nairobi under the auspices of the Organization of African Unity and its ad hoc Commission. From those who were closely associated with them, we have heard of efforts of African leaders such as President Kenyatta to reach an agreement to stop the bloodshed in the Eastern Congo and to find a political solution of the internal Congolese strife fully in harmony with the interests

me rendre immédiatement à Stanleyville. Les parachutistes allaient arriver et nous devions être sur place plus tard en même temps qu'eux." Le même témoin poursuivait: "En fait, je ne crois pas que la présence des parachutistes était vraiment nécessaire. Mais je devais respecter les ordres et agir en conséquence. Il s'agissait d'une décision purement politique, décision qui a coûté un nombre incalculable de vies ..."

5. Si telle est l'opinion d'une personne qui a directement participé à l'opération de Stanleyville — opinion fondée sans aucun doute sur la connaissance des faits —, il n'est pas surprenant que les nobles discours prononcés sur le thème des mobiles purement humanitaires de l'opération n'aient pas du tout convaincu les représentants africains, malgré toute la rhétorique employée. Je me permettrai d'ajouter qu'ils ne m'ont pas convaincu non plus.

6. On a voulu s'indigner du fait que de nombreux Américains et Belges aient été pris comme otages. Malgré tout le respect qu'inspirent les souffrances et les épreuves endurées par ces personnes, parmi lesquelles il y avait peut-être des innocents, de tels événements sont compréhensibles lorsqu'il s'agit d'une guerre civile directement provoquée, comme le représentant de la République arabe unie l'a justement souligné [1174ème séance], par la politique d'ingérence que des puissances non africaines ont appliquée systématiquement. Les patriotes étaient chaque jour témoins des atrocités commises par leurs ennemis à l'encontre de milliers de personnes qui ont été abattues, torturées et mutilées par des mercenaires blancs placés sous le commandement de l'ancien consul de Belgique et appuyés par des bombardiers américains dont les équipages étaient composés de contre-révolutionnaires cubains. Est-il donc si surprenant qu'ils aient emprisonné tous les gens dont la nationalité — et sans aucun doute, pour certains, les activités — les désignaient comme des agents de ces puissances qui envoyaient des armes servant au massacre de la population de régions entières? Mais, comme le Ministre belge des affaires étrangères l'a lui-même reconnu, nous savons qu'en dépit de leur longue captivité aucun de ces prisonniers ou otages n'a été exécuté, alors que des centaines et milliers de malheureux ont été abattus par les mercenaires ou par leurs émules. Je répète: aucun de ces otages n'a été exécuté avant le 24 novembre. Quelques avertissements et quelques menaces ont bien sûr été proférés: les partisans de l'opération de Stanleyville les ont suffisamment grossis et en ont ici-même tiré parti à plusieurs reprises. Mais il n'y a pas eu d'exécutions. Au contraire, suivant les nombreux témoignages fournis par les orateurs participant au présent débat, les autorités de Stanleyville ont fait de leur mieux, dans la situation où elles se trouvaient, pour protéger la vie des Européens qui étaient sous leur garde ou résidaient sur le territoire soumis à leur juridiction. Quelques heures avant l'attaque lancée par les Belges et les Américains, M. Gbenye avait, comme on l'a rappelé ici, donné au Ministre belge des affaires étrangères, M. Spaak, des assurances formelles dans ce sens. D'autre part, des négociations étaient en cours à Nairobi sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine et de sa Commission ad hoc. Ceux qui ont participé directement à ces négociations nous ont parlé des

of the Congolese people, with those of Africa as a whole, and also with the spirit and letter of the Charter.

7. I would like on this occasion to recall what was said by the representative of Kenya:

"... allow me to lay before the Council the supreme efforts which my President, Mzee Jomo Kenyatta, was making to save the lives of the hostages—efforts which had every chance of succeeding without loss of lives and the butchery that took place as a consequence of the armed act of violence against the Congolese people." [1175th meeting, para. 44.]

8. The representative of Kenya went on to explain:

"The American Ambassador to Kenya, Mr. William Attwood, addressing the Nakuru Round Table at a dinner on 18 November 1964, admitted that my President's intervention appeared to have saved Dr. Carlsson from death. This is indicative of the fact that continued efforts by my President would have had even better results, and no bloodshed would have taken place at all but for the military intervention." [Ibid., para. 47.]

9. The representative of Kenya also said:

"It was this support from the United States and Belgian Governments which encouraged Mr. Tshombé to ignore the resolutions of the Organization of African Unity and the work of the ad hoc Commission. As a consequence, fighting was more intensified." [Ibid., para. 48.]

10. Further, concerning the negotiations with the United States Ambassador, Mr. Attwood, the representative of Kenya said:

"The Ambassador was warned in no uncertain terms that the negotiations then in progress would be wholly nullified by any military intervention, and that perilous conditions would be created not only for the hostages, but for the whole of Africa and the world. Mr. Kanza sent a telegram to Stanleyville, and received a telegraphic assurance that the hostages would be safe as long as the talks were going on. At the meeting, Mr. Attwood was told that the OAU could not be held responsible for anything that happened following a landing of troops. My President said in unequivocal terms, that provided the parties concerned agreed he could promise that the peaceful discussions would continue. Mr. Attwood, on the other hand, stood for force only. My President totally rejected this view." [Ibid., para. 49.]

11. From those parts of the representative of Kenya's statement which I have quoted, we can see that Presi-

efforts qu'ont accomplis les dirigeants africains, notamment le président Kenyatta, pour parvenir à un accord qui aurait permis de mettre fin aux effusions de sang au Congo oriental et de trouver au problème posé par la guerre civile une solution politique qui soit vraiment conforme aux intérêts du peuple congolais et de l'Afrique dans son ensemble, ainsi qu'à l'esprit comme à la lettre de la Charte des Nations Unies.

7. Je voudrais, à ce propos, rappeler ce que le représentant du Kenya a déclaré:

"... Permettez-moi de décrire devant le Conseil les ultimes efforts que le Président Kenyatta a faits pour sauver la vie des otages — efforts qu'il avait toutes les chances de mener à bien sans pertes de vies humaines et en évitant le massacre qui a été la conséquence de l'agression armée commise contre le peuple congolais." [1175ème séance, par. 44.]

8. Le représentant du Kenya a poursuivi en ces termes:

"L'Ambassadeur américain au Kenya, M. Williams Attwood, s'adressant, lors d'un dîner, le 18 novembre 1964, aux personnes qui participaient à la Conférence de la Table ronde de Nakuru, a admis que l'intervention du président Kenyatta semblait avoir sauvé la vie du Dr Carlsson. Cela montre que, sans l'intervention militaire, les efforts soutenus du président Kenyatta auraient connu de meilleurs résultats et il n'y aurait eu aucune effusion de sang." [Ibid., para. 47.]

9. Le représentant du Kenya a dit aussi:

"C'est cette aide des Gouvernements américain et belge qui a encouragé M. Tshombé à faire fi des résolutions de l'Organisation de l'unité africaine et des travaux de la Commission ad hoc. Les combats n'en sont devenus que plus intenses." [Ibid., par. 48.]

10. En outre, s'agissant des négociations avec l'Ambassadeur des Etats-Unis, M. Attwood, le représentant du Kenya a déclaré:

"L'Ambassadeur a été averti en termes non équivoques que les négociations qui étaient alors en cours seraient réduites à néant par une intervention militaire, et que pareille intervention créerait une situation périlleuse non seulement pour les otages, mais pour l'Afrique tout entière et le monde en général. M. Kanza a télégraphié à Stanleyville et a reçu l'assurance par télégramme que les otages seraient en sécurité aussi longtemps que dureraient les pourparlers. A la réunion, M. Attwood s'est entendu dire que l'OUA ne saurait être tenue pour responsable de rien de ce qui pourrait arriver après un atterrissage de troupes. Le président Kenyatta a déclaré sans équivoque qu'il pouvait promettre de poursuivre les entretiens pacifiques si les parties intéressées étaient d'accord. M. Attwood, en revanche, était partisan de la seule force. Le président Kenyatta a rejeté totalement ce point de vue." [Ibid., par. 49.]

11. Ces extraits de la déclaration du représentant du Kenya montrent bien à quel point le président

dent Kenyatta and those who conducted the negotiations seriously were for the policy laid down by the United Nations and by the Organization of African Unity in accordance with Article 52 of the Charter, for a policy which was aimed at saving many lives—thousands of African lives and tens and hundreds of European hostages. The United States Ambassador and those he represented "stood for force only".

12. I would like to make one more observation concerning these negotiations. The Americans and Belgians apparently were concerned for the lives of the white hostages—threatened, perhaps—but not for the lives of those who were actually killed as a consequence of the paratroopers' operations. That can be seen from the fact that whereas the Africans wished to negotiate a ceasefire, the other side was willing to negotiate with regard to the hostages only. Even so, the negotiations were to continue. There were prospects of repatriating civilians through the International Red Cross, and everything broke down only after the Stanleyville attack, about which I would again quote the representative of Kenya:

"The American-Belgian intervention, with British collaboration, in view of the foregoing facts, was an insult to my President, an attempt to humiliate the OAU, and to disregard the African interests. At best, it was a very poor and impatient exhibition of diplomatic negotiations." [Ibid., para. 53.]

13. This is perhaps an appropriate interpretation of the idea which we quoted some minutes ago in speaking about the testimony of the mercenary, Major Hoare, "It was a political decision". The operation at Stanleyville was, in fact, a political decision, and a political decision is always an expression of a certain policy. What policy was expressed by this particular political decision? It was certainly not one inspired by the principles of the Charter.

14. In trying to find the roots, the concepts and ideas from which such kind of action may emanate, we have to turn to past periods, and we have to think of cases when citizens of some highly industrialized and well-armed nation lived in a less developed country and sometimes got into trouble as a result of the interventionist policy of that nation, and they were rescued from these troubles by acts such as naval demonstrations, bombings, the landing of marines, armed invasion and even the occupation of the country which dared to be impolite and to insult and sometimes even threaten the citizens of such a strong Power.

15. The history of the nineteenth century and the beginning of the twentieth century contains perhaps hundreds of such cases, in Africa, in Asia, Latin America and even in Europe. In the textbooks used for the education of the young generations of those great Powers, these cases are often mentioned with pride, and it is pointed out that such is the protection for the citizen of a great country while he is abroad. However, in the memory of the people of the countries

Kenyatta et ceux qui participaient sérieusement aux négociations entendaient suivre la politique définie par l'ONU et par l'Organisation de l'unité africaine, conformément à l'Article 52 de la Charte, politique qui avait pour but de sauver de nombreuses vies, des milliers d'Africains et des dizaines et des centaines d'otages européens. L'Ambassadeur des Etats-Unis et ceux qu'il représentait étaient, eux, "partisan(s) de la seule force".

12. J'aimerais faire encore une remarque au sujet de ces négociations. Les Américains et les Belges étaient apparemment préoccupés par le sort des otages blancs — menacés peut-être — mais non pas par le sort de ceux qui ont effectivement trouvé la mort à la suite des opérations engagées par les parachutistes. En effet, tandis que les Africains souhaitaient négocier un cessez-le-feu, leurs interlocuteurs ne voulaient faire porter les négociations que sur la question des otages. Les négociations se poursuivirent malgré tout. Il était question de rapatrier les civils par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale et ce n'est qu'après l'attaque de Stanleyville que toutes ces perspectives se sont effondrées; à ce propos, je citerai à nouveau le représentant du Kenya:

"Dans ces conditions, l'intervention belgo-américaine, avec la collaboration britannique, représentait une insulte à l'égard du président Kenyatta en même temps qu'une tentative pour humilier l'OUA et faire fi des intérêts africains. Au mieux, c'était une bien piètre forme de négociation diplomatique, gâchée par l'impatience." [Ibid., par. 53.]

13. Cela explique peut-être l'opinion exprimée par un mercenaire, le commandant Hoare, dans son témoignage que j'ai cité il y a quelques instants: "Il s'agissait d'une décision... politique." L'opération de Stanleyville constituait effectivement une décision politique, et une décision politique est toujours l'expression d'une certaine ligne de conduite. A quelle attitude correspondait cette décision politique, en l'occurrence? A une attitude qui n'était certainement pas inspirée par les principes de la Charte.

14. Si l'on veut retrouver les concepts et les idées qui sont à l'origine de ce genre d'intervention, il faut se tourner vers le passé, vers une époque où la politique interventionniste de quelque nation industrielle bien armée mettait parfois dans une position difficile ses ressortissants installés dans un pays moins développé. On envoyait alors, pour les tirer d'affaire, des navires de guerre, on bombardait, on débarquait des soldats; c'était l'invasion armée et même l'occupation pour le pays qui avait osé se montrer impoli, insulter et même parfois menacer les ressortissants d'une si grande puissance.

15. L'histoire du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle est jalonnée de centaines de cas semblables, que ce soit en Afrique, en Asie, en Amérique latine ou même en Europe. Les incidents de ce genre sont rapportés avec orgueil dans les livres de classe à l'usage des jeunes générations de ces grandes puissances, et l'on y souligne la protection accordée à un citoyen d'un grand pays lorsqu'il se trouve à l'étranger. Mais les peuples des pays qui

concerned, in which these events took place, it was considered differently.

16. May I quote from my own experience while I was at school before the Second World War? The teaching in our country then was inspired in many respects by admiration for the great Western democracies and their way of life. Many of us were taught to admire the display of power of great countries and the degree of protection for their nationals. Then, in 1938 and 1939, a similar case happened in my country, a case which, of course, was much more serious. As is known, after Munich, Hitler occupied the rest of dismembered Czechoslovakia. It may interest the Council if I were to read a passage from a telegram circulated to German embassies telling how to explain and justify the prepared occupation of Czechoslovakia, a telegram sent a few hours before the event and later published in the captured documents relating to German foreign policies. It was also published in English. This telegram stated:

"From Bohemia comes a persistent and steadily more urgent call for help from the Germans living there and threatened by the Czechs. In all parts of the country, chaos, tumult, and terror prevails. In such a serious situation, the Government of the Reich, conscious of its responsibility . . . was forced to take the necessary measures."

17. Those measures were, as is well known, the occupation of my country by the Nazis and the other sinister consequences which came with it. In addition, the Nazis found a way, after they had drafted the telegram I have quoted, to force the then authority of my country illegally to accept that illegal action.

18. To avoid any misrepresentation, I do not in any way imply an identity or mechanical comparison of the military action in Stanleyville with the sad event in the history of my country. The whole context and content is very much different. However, in quoting that case of gunboat and big stick policy as applied against my country, I am trying to explain the reason why our delegation is so much in sympathy with those who definitely reject any return to those forms of diplomacy which belong to the age of the gunboat and big stick policy. Those days have gone forever; our age is the age of the principles of the Charter.

19. Of course, looking at it in this context, we also feel that certain concepts of humanism may be different. That was called humanism in the context of "gunboat" and the "big-stick" policy which thought only of men of master races. The true humanism in our context thinks in terms that all human beings are alike. My delegation was not at all impressed by the indignation of the Belgian and the United States representatives when faced with the criticism that

ont été le théâtre de ces événements en gardent un souvenir bien différent.

16. Je me permettrai de citer mon expérience personnelle d'écolier, avant la seconde guerre mondiale. L'enseignement donné dans les écoles de mon pays était alors inspiré, à maints égards, par l'admiration pour les grandes démocraties occidentales et leur mode de vie. On a appris à un grand nombre d'entre nous à admirer les grands pays qui étalent leur puissance et la protection qu'ils assurent à leurs ressortissants. Et puis, en 1938 et 1939, un cas semblable s'est produit dans mon pays; c'était évidemment un cas beaucoup plus grave. Après Munich, Hitler, comme on le sait, occupa ce qui restait de la Tchécoslovaquie déjà démembrée. Au cas où cela pourrait intéresser le Conseil, je me permettrai de donner lecture d'un passage d'un télégramme qui fut adressé aux ambassades allemandes pour leur indiquer comment expliquer et justifier l'occupation préparée de la Tchécoslovaquie. Ce télégramme avait été expédié quelques heures avant les événements et a été par la suite publié parmi les documents relatifs à la politique étrangère de l'Allemagne qui ont été saisis. Ce télégramme a également été publié en anglais. On y disait notamment:

"Les Allemands qui vivent en Bohême sont menacés par les Tchèques et nous adressent constamment des appels de plus en plus pressants. L'ensemble du pays est livré au désordre et au chaos et la terreur règne. Etant donné la gravité de la situation, le Gouvernement du Reich, conscient de ses responsabilités . . . se voit contraint de prendre les mesures qui s'imposent."

17. Ces mesures devaient être, comme chacun sait, l'occupation de mon pays par les nazis, avec les sinistres conséquences qui devaient en résulter. En outre, après avoir rédigé le télégramme que je viens de citer, les nazis trouvèrent moyen de contraindre les autorités de mon pays à accepter, au mépris du droit, cet acte contraire au droit.

18. Afin d'éviter tout malentendu, je tiens à préciser qu'il n'est pas dans mes intentions de faire un rapprochement systématique et d'assimiler l'intervention militaire de Stanleyville au malheur qui s'est abattu sur mon pays. Les circonstances comme les faits eux-mêmes sont entièrement différents. Mais en rappelant cet épisode où mon pays a été victime de la "diplomatie des canonniers" et de la politique de puissance, j'essaie d'expliquer la profonde sympathie que nous éprouvons pour ceux qui se sont juré d'interdire pour toujours le retour à ces formes de diplomatie et de politique qui appartiennent à une époque à jamais révolue: notre époque est celle des principes de la Charte.

19. Evidemment, dans le contexte historique de l'époque, la conception de l'humanitarisme était différente. A une époque où triomphaient la diplomatie des canonniers, la politique de puissance, l'humanitarisme s'appliquait uniquement aux races supérieures. De nos jours, le véritable humanitarisme s'étend également à tous les êtres humains. L'indignation suscitée chez les représentants de la Belgique et des Etats-Unis par les critiques de

came from our African colleagues. The African representatives told them in substance: "you speak of humanitarian motivation in the Stanleyville attack; but you do not care about the fact that by aiming at rescuing several hundred white hostages, or what you call hostages, from a danger which to say the least was very doubtful, if not non-existent until you attacked, you brought about the death of several thousand Congolese". Our friend from the Ivory Coast put it very mildly. With his permission I quote his words:

"After 1,800 lives had been saved, 20,000 other persons were rounded up to be interrogated and the suspects were automatically executed. The mercenaries claim that all prisoners were executed for humanitarian reasons ..." [1177th meeting, para. 69.]

20. Some other representatives of African States have said the same thing, only more bluntly. The Belgian and the United States representatives very eloquently rejected this African approach and spoke even about ominous undertones of black racism. We, our delegation, understood our African colleagues differently. In criticizing the Belgo-American so-called humanitarian motivation, they simply told us that the humanism of the Stanleyville operation, if any, is a humanism of the "gunboat" and "big-stick" period. Some delegations were trying to claim their record as anti-racist. The Czechoslovak delegation can claim that its record shows that we have fought against racism in its most brutal and ugly form, we fully agree with our African friends. In trying to justify the attack on Stanleyville, its authors referred to its approval by NATO. This is in no way a recommendation, and I do not think that it impressed anybody since we know that this military alliance always seems to be very efficient when defending the old colonialism or some forms of neo-colonialism, much more efficient than in other respects.

21. But there is another point which I should like to make. According to the North Atlantic Treaty, this militarily aggressive organization should be effective in the area of the North Atlantic, as is stipulated in article 5 of the Treaty, or, if speaking of islands, in the area north of the Tropic of Cancer, as stipulated in article 6. According to my geographic knowledge, the Congo lies south of that area. Does it perhaps mean that NATO is attempting at going beyond even the stipulations of its Treaty in including Africa in its sinister machinations? That would, of course, have some serious implications, and I think that it would be a very grave matter that needed to be looked into. Our Minister for Foreign Affairs, speaking in the general debate in the General Assembly, said in connexion with this NATO approval:

"This collective intervention by the old and new NATO colonizers constitutes a further flagrant

nos collègues africains n'a pas du tout ému ma délégation. Les représentants africains ont déclaré en substance: "Vous justifiez l'attaque de Stanleyville par des mobiles humanitaires; mais peu vous importe que, en essayant de sauver plusieurs centaines de blancs considérés par vous comme des otages d'un danger dont la réalité était extrêmement douteuse sinon nulle avant votre intervention, vous ayez provoqué la mort de plusieurs milliers de Congolais!" C'est ce que notre ami le représentant de la Côte-d'Ivoire a exprimé en termes très mesurés. S'il n'y voit pas d'objection, je citerai ses propres paroles:

"Après que l'on eut sauvé 1 800 vies, 20 000 personnes furent parquées dans un terrain, aux fins d'interrogatoire, et les suspects automatiquement abattus. Les mercenaires avouent que tous les prisonniers sont abattus pour des raisons humanitaires ..." [1177ème séance, par. 69.]

20. D'autres représentants des Etats africains n'ont fait qu'exprimer plus brutalement le même point de vue. Les représentants de la Belgique et des Etats-Unis ont protesté en déployant des trésors d'éloquence et ont même évoqué le spectre du racisme noir. Notre délégation a une conception différente du point de vue des représentants africains. Lorsque ceux-ci ont fait le procès des prétendus mobiles humanitaires dont se réclament les Belges et les Américains, ils ont simplement voulu dire que l'humanitarisme qui a inspiré l'opération de Stanleyville, si humanitarisme il y a, appartient à l'époque où triomphaient la diplomatie des "canonnières" et la politique de puissance. Pour prouver leur antiracisme, certaines délégations ont cherché à se prévaloir de leurs antécédents. La délégation tchécoslovaque peut affirmer à bon droit qu'elle a toujours, par le passé, combattu le racisme sous ses formes les plus brutales et les plus odieuses, et c'est pour cela que nous sommes parfaitement d'accord avec nos amis africains. Les auteurs de l'attaque de Stanleyville se sont réclamés de l'approbation de l'OTAN pour tenter de se justifier. Ce n'est certes pas là une recommandation, et je ne crois pas qu'elle ait impressionné qui que ce soit, car nous savons que cette alliance militaire semble toujours très efficace lorsqu'elle prend la défense du colonialisme traditionnel ou de certaines formes de néo-colonialisme, beaucoup plus efficace qu'à d'autres égards.

21. Il est encore une question que je voudrais soulever. Aux termes du Traité de l'Atlantique nord, cette organisation militaire d'agression devrait fonctionner dans la région de l'Atlantique nord, comme le stipule l'article 5 du Traité ou, lorsqu'il s'agit des îles, dans la zone située au nord du tropique du Cancer, comme le stipule l'article 6. Or, d'après mes connaissances géographiques, le Congo se trouve au sud de cette même zone. Serait-ce à dire que l'OTAN tente maintenant d'aller au-delà des dispositions de son propre traité en englobant l'Afrique dans ses sinistres machinations? Il en résulterait bien entendu de sérieuses conséquences et je crois qu'il s'agit là d'une question très grave qui mérite que l'on s'en préoccupe. Le Ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, prenant la parole au cours de la discussion générale, a dit au sujet de cette approbation donnée par l'OTAN:

"Cette intervention collective, de la part des anciens et des nouveaux colonialistes de l'OTAN,

violation of the fundamental principles of the United Nations Charter, and was directed not only against the Congolese people but also against Africa as a whole. All anti-imperialist and anti-colonial forces must unite firmly in opposition to this intervention."^{2/}

22. The Government of the Czechoslovak Socialist Republic took its stand on the invasion of the Congo in its statement published as a document of the Security Council (S/6082).^{3/} The Czechoslovak Government stressed in particular:

"The acts of aggression by Belgium and the United States, plotted under NATO assistance, violate the fundamental principles of the Charter and are directed not only against the people of the Congo but against Africa on the whole. As is well known, the Organization of African Unity, in its efforts to restore peace in the Congo, demanded that the intervention be stopped. However, the Governments of Belgium and the United States ignored that demand, and they are trying to excuse their proceedings by assertion that they acted only to protect their citizens and other foreigners. As a matter of fact, such allegation was a mere pretext for attacking the patriotic forces in the Congo."

23. In the opinion of our delegation, the Security Council should reject and condemn the Belgo-American operation of Stanleyville on 24 November 1964, as an act contrary to the spirit and letter of the Charter and to the resolutions of the General Assembly and the Security Council calling for the withdrawal of the forces of the former colonial Power and of foreign mercenaries and for non-interference of all foreign Powers in the internal affairs of the Congo, as an act which resulted in increased tension and a grave situation in Africa and in the world. From what has been said in this present debate, the Stanleyville attack and its repercussions have proved once more that no external interference nor any military force can solve the grave problem of the Congo. The solution is a political one. I think that all those who have spoken agree to this. Only the Congolese people itself, in the framework of African unity is competent to find such a solution and put it into practice. We are aware of many obstacles which so far have prevented this people from doing so. For the most part, these obstacles were created during the colonial period, and let me recall only what has been said several times in the United Nations, that in the second half of that period the population of the Congo diminished from 20 million to less than 13 million and that at the declaration of independence there were only twelve Congolese university graduates.

^{2/} See Official Records of the General Assembly, Nineteenth Session, Plenary Meetings, 1294th meeting, para. 146.

^{3/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for October, November and December 1964.

constitue une nouvelle violation flagrante des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, et elle a été dirigée non seulement contre le peuple du Congo, mais également contre l'Afrique tout entière. Contre cette intervention, il est nécessaire de réaliser une unité ferme de toutes les forces anti-impérialistes et anti-colonialistes^{2/}."

22. Le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque a pris position sur l'invasion du Congo dans une déclaration qui a été publiée comme document du Conseil de sécurité [S/6082^{3/}], insistant particulièrement sur le fait que:

"Les actes d'agression de la Belgique et des États-Unis, machinés avec l'aide de l'OTAN, constituent une violation des principes fondamentaux de la Charte et sont dirigés non seulement contre le peuple du Congo mais contre l'Afrique tout entière. Comme chacun sait, l'Organisation de l'unité africaine a demandé, dans le cadre de ses efforts pour restaurer la paix au Congo, qu'il soit mis fin à cette intervention. Cependant, les Gouvernements belge et américain n'ont fait aucun cas de cette demande et ils tentent de faire excuser leur attitude en affirmant qu'ils n'ont agi que pour assurer la protection de leurs citoyens et d'autres étrangers. En réalité, cette affirmation n'était qu'un simple prétexte pour attaquer les forces patriotiques au Congo."

23. De l'avis de ma délégation, le Conseil de sécurité devrait rejeter et condamner l'opération de Stanleyville effectuée par les Belges et les Américains le 24 novembre 1964 comme un acte contraire à l'esprit et à la lettre de la Charte ainsi qu'aux résolutions par lesquelles l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont demandé le retrait des forces de l'ancienne puissance coloniale et des mercenaires étrangers, de même que la non-ingérence de toutes les puissances étrangères dans les affaires intérieures du Congo: il s'agit d'un acte qui n'a fait qu'accroître la tension et a créé une situation grave en Afrique et dans le reste du monde. A la lumière de ce qui a été dit au cours du présent débat, l'attaque sur Stanleyville et ses répercussions ont prouvé une fois de plus qu'aucune intervention extérieure, qu'aucune force militaire ne sauraient résoudre le grave problème du Congo. La solution ne peut être que politique. Je crois que tous ceux qui ont pris la parole ici sont d'accord sur ce point. Seuls les Congolais, dans le cadre de l'unité africaine, sont à même de trouver une solution de cette nature et de la mettre en œuvre. Nous connaissons les nombreux obstacles qui ont empêché jusqu'ici le peuple congolais d'arriver à ce résultat. Ces obstacles ont été, pour la plupart, créés au cours de la période coloniale; permettez-moi de rappeler simplement ce qui a été dit à plusieurs reprises aux Nations Unies, à savoir que pendant

^{2/} Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-neuvième session, Séances plénières, 1294ème séance, par. 146.

^{3/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1964.

24. The process of the formation of the Congolese nation as a modern political entity is, of course, considerably hampered by these obstacles, by the actions of foreign monopolies in withholding the country's immense natural resources from its legal owners, the people, and, finally, by the interference of imperialist Powers. The success of these disturbing factors in bringing about a halt or a reversal in the process of the full emancipation of the Congolese people would produce sinister results not only for the Congolese people, but also for the whole of Africa, because it would mean a consolidation of the remnants of colonialism and racism and the temporary crippling of national independence movements in the whole southern part of the African continent.

25. The Organization of African Unity, a regional body fully within the provisions of Article 52 of the Charter, has played a positive part in trying to protect the Congo from outside interference and bringing its development into harmony with other independent African States. It deserves the full support of the United Nations, of which the African nations constitute an important part.

26. We have had the opportunity on many occasions to refer to the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples [General Assembly resolution 1514 (XV)] the provisions of which permitted the United Nations to give assistance to the peoples concerned in their struggle for emancipation. At the same time, in so doing, the United Nations assumed an active role in the process of decolonization that has become one of the fundamental historical factors shaping the present epoch. Naturally, the peoples who are struggling to achieve their complete independence constitute the main factor in that process. The task of our Organization is to ensure that this process is not affected by any external obstructions whatever; and this means, first of all, that it will not be subjected to obstructions and interference by the colonialist and neo-colonialist Powers directing their activities against the interests, complete independence and freedoms of peoples.

27. It is in this sense that the Security Council must act in the present case. Not to do so, to condone the attack on Stanleyville, not to make sure that such actions will never be repeated, would mean failure in accomplishing aims of the Declaration and the aims and purposes of the Charter.

28. The PRESIDENT (translated from Spanish): I call now on the Minister of Foreign Affairs of the Sudan.

29. Mr. MAHGOUB (Sudan): All this is a sad commentary on the state of the world today. For over a week now, we—I mean all of us here at this table—have been talking at cross purposes. We cannot even agree on the facts of the Congo situation; when we do, we interpret them differently. We do not give them

la seconde moitié de cette période la population du Congo est tombée de 20 millions à moins de 13 millions d'habitants, et qu'au moment de la déclaration d'indépendance il n'y avait que 12 Congolais possédant un diplôme universitaire.

24. Le processus de formation de la nation congolaise en tant qu'entité politique moderne est considérablement entravé, bien entendu, par ces obstacles, par les agissements des monopoles étrangers, qui privent les propriétaires légitimes — c'est-à-dire le peuple — de la jouissance des immenses ressources naturelles du pays et, enfin, par l'ingérence des puissances impérialistes. Si ces facteurs de perturbation arrêtaient ou renversaient le processus d'émancipation complète du peuple congolais, il en résulterait des conséquences sinistres, non seulement pour ce peuple, mais pour l'ensemble de l'Afrique, car cela reviendrait à consolider les séquelles du colonialisme et du racisme et à paralyser temporairement les mouvements d'émancipation nationale dans toute la partie méridionale du continent africain.

25. L'Organisation de l'unité africaine, organisme régional qui répond pleinement aux dispositions de l'Article 52 de la Charte, a joué un rôle positif dans les efforts déployés pour protéger le Congo de toute ingérence extérieure et pour assurer son développement en harmonie avec les autres Etats indépendants d'Afrique. Elle mérite le plein appui de l'ONU, où les pays africains occupent une place importante.

26. Nous avons eu l'occasion à maintes reprises de nous référer à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale], dont les dispositions permettent aux Nations Unies de venir en aide aux populations qui luttent pour leur émancipation. En agissant ainsi, les Nations Unies assument un rôle actif dans le processus de décolonisation qui est l'un des facteurs historiques fondamentaux de notre époque. Il est évident que, dans ce processus, le rôle principal revient aux peuples eux-mêmes qui luttent pour accéder à l'indépendance complète. La tâche de notre Organisation est de veiller à ce que ce processus ne soit entravé par aucun obstacle extérieur, ce qui implique avant tout qu'il ne doit y avoir ni obstruction ni ingérence de la part des puissances colonialistes et neo-colonialistes dont l'activité est opposée aux intérêts, à l'indépendance totale et à la liberté des peuples.

27. C'est dans ce sens que le Conseil de sécurité doit agir en l'occurrence. S'il ne le faisait pas, s'il ne condamnait pas l'attaque sur Stanleyville, s'il ne faisait pas tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir le renouvellement de telles opérations, il n'appliquerait pas la Déclaration et irait à l'encontre des buts de la Charte.

28. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères du Soudan.

29. M. MAHGOUB (Soudan) [traduit de l'anglais]: Tout ce qui se passe ici est un triste reflet du monde d'aujourd'hui. Depuis plus d'une semaine, nous tenons un dialogue de sourds, et je veux parler de nous tous qui sommes réunis autour de cette table. Nous ne pouvons même pas nous mettre d'accord sur les faits

the same meaning. We even wrangle about the meaning of the terms we use. What is interference, we ask? At times, while I sit here, I just despair. Thousands of words are uttered daily; not with a view of helping the Congolese resolve their problems, because this is the reason for which we are here, I hope, but with a view to winning points in the debate or scoring a hit against a supposed adversary. Hundreds of people are dying daily in the Congo, because of the war, because of hunger, because of disease. And here the battle of wits rages on. It is, as I say, a sad commentary on the state of the world. Even our friend from the Congo is busy telling us about the "cannibalism of the rebels" in his country, and a number of other irrelevancies. And the Foreign Minister of Nigeria is frolicking as he is always wont to do. I shall come back to him anon though; he was not amusing this time. It is heartening, however, that there are noble souls about whose personal agony one cannot but be impressed. Mr. Spaak is one of them. I differ with him because with all his genius and good intentions, he failed to catch the mood in Africa. My feelings go with him, however, when he declares here, "... I am alone against everybody" [1173rd meeting, para. 85]. Nobody can fail to mark these words, coming as they do in the context of his many endeavours that came to nothing.

30. The Congo problem is a live tragedy. It should be treated with all the solemnity which Mr. Spaak has mustered. The Government of that country ought to have given us the lead. It should be treated with all the solemnity all of us can muster. Mr. Spaak has done it, but not the Government of the Democratic Republic of the Congo. It ought to have given us the lead because it is living the tragedy. But unfortunately for the Congo, it did not do so. The counter-complaint in front of you, for instance, is not a serious one. It has no substance and could not have any. After all, it is only an afterthought calculated to counter our — I mean the twenty-two signatories — calling on the Council to help. Manœuvres? All right. We all do some manœuvring. But the Congo will not be saved by manœuvres or by charm or by publicity; nor can it be saved by antics; not all the antics of the world. It has to be taken seriously by its own Government. The Foreign Minister of Nigeria enjoined you to look into that complaint carefully. You will, of course. What is there for you to look at? A series of hazy statements hastily knotted together chiefly to distract your attention from the real challenge the Congo poses to the world. None of these statements is substantiated — but you are the judges. I will speak no more on this subject except to submit that in the view of my delegation, there is not a particle of evidence to disclose a cause for action. I would, accordingly, urge the Council to dismiss this so-called counter-complaint as frivolous. Your verdict will teach the Government of the Congo that its task is a formidable one and that it would do well to go seriously about it, not as blithely as they formulated this complaint.

qui se sont produits au Congo, et quand nous y parvenons, nous les interprétons d'une façon différente. Nous ne leur donnons pas le même sens. Nous nous disputons même sur le sens des mots que nous employons. Qu'est-ce que l'ingérence, demandons-nous? Parfois, assis à cette table, je me prends à désespérer. Des milliers de mots sont proférés chaque jour, non pas pour aider les Congolais à résoudre leurs problèmes, ce qui, je l'espère, est l'objet de nos réunions, mais pour marquer des points et enregistrer un succès sur un adversaire supposé. Chaque jour, des centaines de gens meurent au Congo du fait de la guerre, de la faim ou de la maladie, tandis qu'ici la joute oratoire fait rage. Cela, je le répète, reflète tristement la situation du monde. Même notre ami du Congo s'attache à nous parler de "cannibalisme des rebelles" dans son pays et de bien d'autres choses qui sont sans rapport avec la question. Quant au Ministre des affaires étrangères de la Nigéria, M. Wachuku, il badine comme à son habitude. J'y reviendrai; cette fois-ci, il n'était pas amusant. Il est tout de même encourageant de constater qu'il y a malgré tout des âmes nobles dont l'angoisse personnelle ne peut manquer de nous frapper: M. Spaak est de ce nombre. Je ne suis pas d'accord avec lui, parce que tout son talent et ses bonnes intentions n'ont pas suffi à lui faire comprendre l'Afrique. Il a pourtant ma sympathie, lorsqu'il déclare: "... Je suis seul contre tout le monde." [1173ème séance, par. 85.] Qui pourrait oublier ces mots, dans le contexte des multiples efforts tentés en vain par M. Spaak?

30. Le problème congolais est une tragédie vivante. Il doit être traité avec toute la solennité qu'a su lui donner M. Spaak. C'est le Gouvernement congolais qui aurait dû nous donner l'exemple, car cette question requiert toute la solennité dont nous sommes capables. M. Spaak l'a fait, mais non le Gouvernement de la République démocratique du Congo, qui pourtant aurait dû nous donner l'exemple, car c'est lui qui est en train de vivre cette tragédie. Mais, malheureusement pour le Congo, il ne l'a pas fait. La contre-plainte dont vous êtes saisis, par exemple, n'est pas sérieuse. Elle n'a aucun fondement et ne peut en avoir. Il ne s'agit à tout prendre que d'une idée venue après coup pour contrebalancer l'appel à l'aide adressé au Conseil par les 22 signataires de la plainte. Manœuvres? Soit. Nous manœuvrons tous un peu. Mais ni manœuvres, ni charme, ni publicité excessive ne sauveront le Congo, pas plus que ne le sauveront les bouffonneries, quelles qu'elles soient. Il faut que le Congo soit pris au sérieux par son propre gouvernement. Le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria vous a enjoint d'étudier attentivement cette contreplainte. Bien entendu, vous le ferez. Mais qu'y a-t-il à étudier? Une série d'affirmations nébuleuses mises hâtivement bout à bout, avant tout pour détourner votre attention du véritable problème que le Congo pose au monde. Aucune de ces affirmations n'est fondée — mais c'est vous qui en êtes juges. Je ne dirai plus rien à ce sujet, si ce n'est que, de l'avis de ma délégation, il n'existe pas le moindre élément qui puisse justifier une action. C'est pourquoi je prie instamment le Conseil de rejeter cette prétendue contreplainte comme dénuée de tout fondement. Votre verdict fera comprendre au Gouvernement congolais

31. Mr. Wachuku's eulogy of it does not make it any more worth our while and here, with the President's permission, I must digress a little. I do not know how Mr. Wachuku managed to interpose the question of Arabs and Negroes in the Sudan, but I would be failing in my duty if I did not comment on his remarks. He introduced a note of racism that we all have been deploring here and told us that Nigeria would not "identify itself with the southern Sudanese because of racial affinity"—These are his words—He would not do so because that would "destroy the existence of the Sudan as a State today" [1176th meeting, para. 41]. Really, Mr. Wachuku—but I notice that he is not in the chamber; another of those theatricals, I suppose—are you all that capable? By identifying yourself with one party you can destroy the other?

32. But there is much more to Mr. Wachuku's peroration than meets the eye. There is mischief in it. He is harping on an old story that speaks of Black and White and Brown Africa. Africa is not made, nor has it got the time, to divide itself because it is so wanted by a few individuals. Mr. Wachuku is the pontiff, of course, but to qualify properly for the job he must know a little about his own country. About a million Nigerians live in the Sudan, and never have they been molested on account of their race. They own property; they are free to worship; they move about the country the way they like, and this has been so for a considerable length of time. What the Foreign Minister of Nigeria says indicates a personal obsession. Africans have no time for hair-splitting. Being an Arab does not exclude being an African. A Yoruba is Nigerian as well as a Fulani. A Tunisian is African as well as a Zambian. We all believe in this and act on it. If one single person is finding it difficult to catch up, he ought to do something about his weight. Even pontiffs are catching up with the times nowadays.

33. So much for the odd man out. Now let us turn to some constructive dialogue, some impartial thinking. Mr. Wachuku's is not of that type. He speaks with a view to ingratiating himself with one Power or other, and if I were in his place I would be careful. A wise friend assumes complete agreement on fundamentals and tells you the honest truth. He acts from common grounds and fears not. Having said that, I want to assure everybody here that Nigeria and the Sudan have long historical ties that cannot be marred by one man's own prejudices.

qu'il est en présence d'une tâche écrasante et qu'il ferait bien de s'y attaquer sérieusement, et non avec la légèreté que dénote sa plainte.

31. L'éloge qu'en fait M. Wachuku ne rend pas cette plainte plus digne de notre attention. Avec la permission du Président du Conseil, je ferai maintenant une légère digression. Je ne sais comment M. Wachuku est parvenu à évoquer ici la question des Arabes et des Noirs au Soudan; mais je manquerais à tous mes devoirs si je laissais passer ses observations. M. Wachuku a introduit ici une note de racisme que nous déplorons tous, en nous disant que la Nigéria "aurait tort de soutenir les Soudanais du sud à cause d'une affinité raciale" — tels sont ses propos; il a ajouté qu'il se refusait à pareille assimilation parce que cela "équivaldrait à détruire le Soudan en tant qu'Etat" [1176ème séance, par. 41]. Vraiment, Monsieur le Ministre — mais je remarque que M. Wachuku n'est pas présent dans cette salle, ce qui est, je suppose, encore un de ses artifices —, êtes-vous si fort que cela? En vous identifiant à l'une des parties, êtes-vous capable de détruire l'autre?

32. Mais le procédé oratoire de M. Wachuku cache beaucoup plus qu'il ne paraît à première vue. Il y a une intention de nuire. M. Wachuku ressasse la vieille histoire d'une Afrique noire, d'une Afrique blanche et d'une Afrique brune. L'Afrique n'est pas faite — elle n'en a pas le temps — pour se diviser elle-même parce que tel est le désir de quelques individus. Bien entendu, M. Wachuku assume le rôle de pontife; mais, pour être à même de remplir le rôle convenablement, il lui faudrait connaître un peu mieux son propre pays. Environ un million de Nigériens vivent au Soudan, où ils n'ont jamais été maltraités du fait de leur race. Ils y possèdent des biens, il sont libres d'y pratiquer leur culte, ils se déplacent à travers le pays comme ils le veulent, et cela depuis longtemps. Les paroles prononcées par le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria sont l'indice d'une obsession personnelle. Les Africains n'ont pas le temps de couper les cheveux en quatre. Le fait d'être Arabe ne vous empêche pas d'être Africain. Un Yoruba est Nigérien aussi bien qu'un Fulani. Un Tunisien est Africain au même titre qu'un Zambien. C'est notre ferme conviction à tous et nous agissons en conséquence. S'il se trouve qu'un individu a quelque peine à suivre cette évolution, qu'il fasse le nécessaire pour rattraper son retard! Aujourd'hui, les pontifes eux-mêmes se mettent au diapason de l'époque.

33. J'en ai assez dit sur un personnage resté en dehors du courant de l'histoire. Venons-en maintenant à un dialogue constructif, à un raisonnement impartial. M. Wachuku y est étranger. Il parle avec l'intention de se faire bien voir de telle ou telle puissance. Si j'étais à la place de ces puissances, je serais sur mes gardes. L'ami avisé, convaincu d'être parfaitement d'accord avec vous sur l'essentiel, vous dit franchement la vérité. Il est guidé dans ses actes par des raisons communes et n'éprouve aucune crainte. Cela dit, je tiens à donner à tous ceux qui sont présents ici l'assurance que la Nigéria et le Soudan sont unis depuis longtemps par des liens historiques auxquels ne sauraient porter atteinte les préjugés d'un seul homme.

34. I am not here to defend my country, nor did I expect to be questioned when I came here. It pains me, however, that in spite of what I said in my first intervention [1170th meeting], some friends still seem to be in doubt. The Sudan has not lent its airports to planes carrying arms to the opposition in the Congo. It has not. Yet there seems to be a suggestion that medical and food parcels for the refugees from the Congo in the Sudan contain ammunition. Well, well. What can one do to refute such an allegation? It pains me the more because a man in Governor Stevenson's position should ask me to amplify this statement of fact. How? Just tell me how. And in the face of all this he uses the words "appeared to deny" [1174th meeting, para. 113]. We are not denying a thing, because we have nothing to deny. And worst of all, he said that we "intend" to prevent the traffic of arms. We do not intend anything. There was no traffic in the past and there is none now. We must take each other on trust.

35. For all I know, the resolution of the dilemma in the Congo is not as impossible as it looks. A number of positive suggestions have been put to us and all we need is to look at them objectively. Governor Stevenson's speech contains the germs of a solution. In fact, the principles he set out in paragraphs cannot be much disputed by any. They are well summarized in the paragraph that "urges the Council to reaffirm its support of the unity and territorial integrity of the Congo and to call on all States to refrain from any action which would impede the restoration of law and order and the exercise by the Government of the Congo of its authority ..." [ibid., para. 127].

36. And here I stop quoting because the idea of "the establishment of an inspection and investigation group" would be undermining the work of the ad hoc Commission of the Organization of African Unity. There can be no objection to this in principle, but do let us start from, say, 23 November. Let us start there and consider the episode of 24 November as a disastrous interruption of the good work started in Nairobi. I would have considered the idea of an inspection group sympathetically if there were the slightest doubt in our mind about the competence of the Organization of African Unity to handle the matter. The evidence before us is that, by now, it would have got us somewhere had it not been for the interruption of 24 November. It distracted everybody and nothing useful has been done ever since. Let us temporarily forget about that and concentrate on what to do now. From the point of view of procedure, the regional arrangements and agencies are as fit as their parent, this Council, to handle matters of the region. In fact, the Security Council is urged to encourage them to do the job. As long ago as in 1944, when the foundations of the United Nations Organization were laid at the Dumbarton Oaks conversations, the following was the guide:

34. Je ne suis pas venu ici pour défendre mon pays et je ne m'attendais pas à être interrogé. Cependant, il m'est pénible de constater que, malgré ce que j'ai dit dans ma première intervention [1170ème séance], certains de mes amis semblent être encore dans le doute. Le Soudan n'a pas prêté ses terrains d'atterrissage à des avions transportant des armes destinées à l'opposition congolaise. Mon pays n'a rien fait de tel. On a toutefois, semble-t-il, laissé entendre que certains colis de médicaments et de denrées alimentaires, destinés aux réfugiés du Congo qui se trouvent au Soudan, contenaient en fait des munitions. Que peut-on faire pour réfuter pareille allégation? Celle-ci m'afflige d'autant plus qu'une personnalité comme M. Stevenson m'a demandé de donner des précisions à ce sujet, comme s'il s'agissait d'un fait établi. Mais dites-moi comment je pourrais le faire. Et, en dépit de tout cela, il a ajouté que j'ai "semblé nier" [1174ème séance, par. 113]. Nous ne nions rien, parce que nous n'avons rien à nier. Pis encore, il a dit que le Soudan "a l'intention" d'empêcher le trafic d'armes. Nous n'avons aucune intention de ce genre, car il n'y a pas eu et il n'y a pas de trafic d'armes. Il faut bien se faire confiance mutuellement.

35. Pour autant que je sache, le dilemme congolais n'est pas aussi insoluble qu'il en a l'air. Plusieurs suggestions positives nous ont été faites et nous devons les examiner objectivement. Le discours de M. Stevenson contient les germes d'une solution. En fait, les principes qu'il a exposés ne peuvent guère être contestés par qui que ce soit; ils sont fort bien résumés dans le passage de son discours où il a demandé "instamment au Conseil de réaffirmer son appui à l'unité et à l'intégrité territoriales du Congo, et d'inviter tous les Etats à s'abstenir de toute action qui pourrait empêcher le rétablissement de l'ordre public et l'exercice de son autorité par le Gouvernement congolais ..." [ibid., par. 127].

36. J'arrête ici ma citation, parce que l'idée de créer "un groupe d'inspection et d'enquête" risque de saper l'œuvre de la Commission ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine. Il ne peut y avoir aucune objection de principe contre cette idée. Mais repartons, par exemple, du 23 novembre, en considérant l'épisode du 24 novembre comme une interruption désastreuse de l'œuvre excellente commencée à Nairobi. J'envisagerais favorablement l'idée de créer un groupe d'inspection s'il y avait le moindre doute dans notre esprit quant à la compétence de l'Organisation de l'unité africaine pour s'occuper de ce problème. Mais nous avons la preuve que l'OUA aurait déjà atteint un résultat n'eût été l'interruption du 24 novembre. Nous en avons tous été troublés et rien d'utile n'a été accompli depuis. Oublions-le pour le moment et attachons-nous à ce qu'il convient de faire maintenant. Du point de vue de la procédure, les arrangements et les organismes régionaux conviennent aussi bien que le Conseil de sécurité pour le règlement des affaires de la région. En fait, le Conseil de sécurité doit même encourager ces arrangements et ces organismes. Dès 1944, lorsque furent posés, au cours des entretiens de Dumbarton Oaks, les fondements de l'Organisation des Nations Unies, le texte suivant avait servi de guide:

"Section C—Regional Arrangements

"1. Nothing in the Charter should preclude the existence of regional arrangements or agencies for dealing with such matters relating to the maintenance of international peace and security as are appropriate for regional action, provided such arrangements or agencies and their activities are consistent with the purposes and principles of the Organization. The Security Council should encourage settlement of local disputes through such regional arrangements or by such regional agencies, either on the initiative of the states concerned or by reference from the Security Council.

"2. The Security Council should, where appropriate, utilize such arrangements or agencies for enforcement action under its authority, but no enforcement action should be taken under regional arrangements or by regional agencies without the authorization of the Security Council.

"3. The Security Council should at all times be kept fully informed of activities undertaken or in contemplation under regional arrangements or by regional agencies for the maintenance of international peace and security."^{4/}

37. I hope I have expressed myself properly in wanting the matter referred to the OAU, so that it may handle it in the way conceived at the Extraordinary Meeting of the Council of Ministers in Addis Ababa last September. That must however not be construed wrongly. I am not asking the Security Council to keep its hands off the question. No, on the contrary, if this meeting could formulate a resolution that would give the matter back to the OAU, and associate the Council most closely with it, I would be very happy. I cannot at the moment think how this Council should go about keeping the situation in hand with a view to helping, if necessary, through the good offices of the Secretary-General. Be that as it may, the essential elements in the situation are clear and simple, and, most fortunately, there seems to be general agreement on them.

38. All who spoke seriously of the problem deplored the recruitment of the mercenaries, for instance, and so did the Council of Ministers in Addis Ababa. The mercenaries ought to go immediately. Foreign military intervention, which we all deprecated, must cease. Without that, we cannot hope for a cease-fire among the warring parties. These are—all of them—using equipment coming to them from outside the country, and, as soon as that stops, the cease-fire will be only a matter of time—a logical consequence.

^{4/} Yearbook of the United Nations: 1946-1947, chapter VIII, (United Nations publication, Sales No.: 1947.1.18).

"Section C — Arrangements régionaux

"1. Rien dans la Charte ne devrait s'opposer à l'existence d'arrangements ou d'organismes régionaux pour traiter des questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales qui peuvent faire l'objet d'une action de caractère régional, à condition que ces arrangements ou organismes et leurs activités soient compatibles avec les buts et les principes de l'Organisation. Le Conseil de sécurité devrait encourager le règlement des différends de caractère local par l'intermédiaire de ces arrangements régionaux ou par ces organismes régionaux, soit sur l'initiative des Etats intéressés, soit à la suggestion du Conseil de sécurité.

"2. Le Conseil de sécurité devrait, chaque fois qu'il convient, faire usage de ces arrangements ou organismes en vue de l'application, sous son autorité, de mesures coercitives, mais aucune mesure coercitive ne devrait être appliquée en vertu d'arrangements régionaux ou par des organismes régionaux sans l'autorisation du Conseil de sécurité.

"3. Le Conseil de sécurité devrait de tout temps être tenu pleinement au courant des activités entreprises ou envisagées en vertu d'arrangements régionaux ou par des organismes régionaux, en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales^{4/}."

37. J'espère m'être clairement fait comprendre quand j'ai dit que je souhaitais le renvoi de la question à l'OUA, pour qu'elle lui applique la solution envisagée à la réunion extraordinaire du Conseil des ministres qui s'est tenue en septembre dernier, à Addis-Abéba. Que l'on me comprenne bien, toutefois: je ne demande nullement au Conseil de sécurité de se désintéresser de cette affaire. Bien au contraire, si le Conseil pouvait formuler une résolution qui renverrait le problème à l'OUA tout en déclarant que le Conseil la suivrait de très près, j'en serais le premier satisfait. Pour le moment, je ne vois pas très bien quelles mesures le Conseil devrait prendre pour garder la situation en main et apporter son aide, en faisant appel au besoin aux bons offices du Secrétaire général. Quoi qu'il en soit, les faits essentiels sont évidents et simples, et, fort heureusement, il semble y avoir unanimité à cet égard.

38. Tous ceux qui ont parlé sérieusement du problème ont déploré, par exemple, le recrutement de mercenaires. C'est aussi ce qu'a fait le Conseil des ministres africains, à Addis-Abéba. Les mercenaires devraient s'en aller immédiatement. L'intervention militaire étrangère, que nous avons tous dénoncée, doit cesser. Sinon, nous ne pouvons espérer un cessez-le-feu entre les parties actuellement aux prises qui, toutes, font usage d'armements provenant de l'étranger. Dès que cette situation cessera, un cessez-le-feu s'ensuivra nécessairement; ce ne sera plus alors qu'une question de temps.

^{4/} Voir Annuaire des Nations Unies, 1946-47, chapitre VIII (publication des Nations Unies, numéro de vente: 1947.1.18).

39. The idea of a general amnesty was put forward by the African Council of Ministers with a view to facilitating the round-table conference over which President Kenyatta was working when the Stanleyville episode intervened. He was as near as one could be to this goal, and we should all help him to carry on from where he left off. The free elections, with the help of the OAU Secretariat, will be quite a task for the young organization whose administrative structure is just taking a shape, and that is where, perhaps, the Secretary-General can lend an effective hand.

40. I am sure some will think this is naïve and over-simplifies the problem. But please let not forget that the Congo problem could have been just one of those problems that newly independent States experience. All of us have had our difficulties. Some of us verged on disintegration and pulled back to unity. The Congo was never left alone to experience the hardships of regaining independence and to learn the art of building up a national unity. It is too rich to be left alone—it is the richest land on the continent—but it is time everybody realized that the Congo's wealth can be of no avail to anybody, least of all to the Congolese themselves, so long as the country is treated by the Powers as a pawn in the cold war and by some Africans as a springboard for aligning themselves with this or that Power.

41. Mr. Spaak's speech was a most revealing one and, among other things, confirmed in my own mind a suspicion that the West was tricked into intervention. I shall explain this, but let me preface it by stating clearly that my Government does recognize the present Government in Leopoldville and need not be reminded of that every time. Those who keep repeating that the Government of the Congo is a legitimate one seem to be in doubt about it. Nor need I say how we, in the Sudan, feel about Mr. Tshombé. I do not find that relevant—even if others, with something on their consciences, seem to. Bad, good or indifferent, Mr. Tshombé is there and we have no choice in the matter; we have to address ourselves to the Government he leads. We cannot be interested in whether he is a creature of Power X or Power Y. He is part and parcel of the Congo tragedy today. We do not think he is a St. Paul, nor do we think he is a Judas Iscariot. We are just not interested in that aspect of the tragedy, except in so far as he treads on our toes, the way he did in the counter-complaint in front of you, which I hope you will dismiss as unfounded. Not a single African country, be it mentioned in the complaint or not, had a good word to say for it. One Foreign Minister did, as you know—but how much credit can the complaint get from one voice in the wilderness? As far as serious Africans are concerned, the answer is: none at all.

39. Le Conseil des ministres africains a suggéré l'idée d'une amnistie générale dans l'espoir de faciliter la réunion d'une conférence de la table ronde, que préparait le président Kenyatta lorsqu'est intervenu l'épisode de Stanleyville. Le président Kenyatta avait presque touché au but, et nous devrions tous l'aider à poursuivre ses efforts, en partant de ce qui était déjà acquis. Aider à organiser des élections libres constituerait une lourde tâche pour le secrétariat de l'OUA, organisme de création récente, dont la structure administrative est à peine en train de prendre forme, et c'est là, peut-être, que le Secrétaire général pourrait utilement apporter son concours.

40. A certains, j'en suis sûr, cette façon de concevoir le problème paraîtra naïve et simpliste. Mais n'oublions pas que le problème congolais aurait pu n'être qu'une de ces crises de croissance que traversent les Etats nouvellement indépendants. Nous avons tous connu des difficultés. Certains d'entre nous ont été à deux doigts de la désintégration; ils ont pourtant su ressouder leur unité. Mais on n'a jamais permis au Congo de se faire tout seul à son indépendance, et aux difficultés qu'elle entraîne, et d'apprendre à édifier son unité nationale. C'est que le Congo est trop riche pour qu'on le laisse en paix — c'est le pays le plus riche de notre continent; mais tous devraient enfin comprendre que les richesses du Congo ne peuvent profiter à personne, et encore moins aux Congolais eux-mêmes, tant que certaines puissances utiliseront le Congo comme un pion sur l'échiquier de la guerre froide et que certains Africains s'en serviront comme d'un tremplin pour s'aligner avec telle ou telle puissance.

41. Le discours de M. Spaak a été très révélateur et a notamment confirmé mon soupçon que l'on a poussé les puissances occidentales à intervenir. Je dirai pourquoi tout à l'heure. Mais permettez-moi d'abord de déclarer tout net que mon gouvernement reconnaît le gouvernement actuel de Léopoldville et n'a pas besoin qu'on le lui rappelle constamment. Ceux qui répètent sans cesse que le Gouvernement congolais est légitime font penser, par là même, qu'ils ont des doutes à ce sujet. Je puis également me dispenser de dire ce que nous pensons, au Soudan, de M. Tshombé. Ce serait, à mon sens, hors de propos, même si d'autres, qui n'ont pas la conscience tranquille, semblent penser différemment. Qu'il soit bon, qu'il soit mauvais ou qu'il ne soit ni l'un ni l'autre, M. Tshombé est là, ce qui ne nous laisse aucun choix. Nous sommes obligés de nous adresser au gouvernement qu'il dirige. Nous ne pouvons pas chercher à savoir s'il est une créature de telle ou telle puissance. Il fait partie intégrante de la tragédie qui se joue aujourd'hui au Congo. Nous ne le prenons ni pour saint Paul ni pour Judas Iscariote. Ce n'est pas cet aspect de la question qui nous intéresse, sauf quand il entend nous contrecarrer et quand, par exemple, il lance devant le Conseil la contre-accusation que vous repousserez, je l'espère, comme étant sans fondement. Aucun pays africain, qu'il soit ou non mentionné dans cette contre-accusation, n'a trouvé le moindre mot à dire en sa faveur. Un ministre des affaires étrangères, on le sait, l'a appuyé. Mais quel crédit accorder à une voix dans le désert? Aucun, répondent les Africains sérieux.

42. So you know our stand regarding Mr. Tshombé. From here, I would like to go back to what I was saying about the monstrous happenings of 24 November. It is obvious that the Government of the Congo thought the hostages were a godsend and used them well for its purpose. In all the correspondence on this question, it is clear that that Government of the Congo wanted the landings to engage the opposition and allow its mercenaries to march in meanwhile. Just look at this sentence in Mr. Loridan's letter, quoted by Mr. Spaak —by the way, to prove that the aggression was not a secret. This is the sentence: "Preliminary measures have been taken, in consultation with the Congolese Government and at its request." I underscore that: "and at its request" [S/6055].^{5/}

43. An identical impression was created in my mind when I read the letters addressed to the Ambassadors of the United States and Belgium by the Prime Minister of the Democratic Republic of the Congo. They are there for all of us to read, but let me quote a relevant passage:

"In view of the deteriorating situation in Stanleyville and the failure of all humanitarian efforts, and because of the odious blackmail conducted by the rebel leaders in Stanleyville, the need arises to do everything possible to prohibit them from carrying out their criminal design against the persons of the innocent civilians whom they are holding as hostages.

"The Government of the Democratic Republic of the Congo has accordingly decided to authorize the Belgian Government to send an adequate rescue force to carry out the humanitarian task of evacuating the civilians held as hostages by the rebels, and to authorize the American Government to furnish necessary transport for this humanitarian mission." [S/6062].^{5/}

44. There is no indication at all that the three Powers involved had requested the Congolese Government to allow them to rescue their citizens. On the contrary, it was the Congolese Government which "authorized" them to do what they did. I would say "tricked" them to do what they did, because Mr. Tshombé wanted the road prepared for his mercenaries to enter Stanleyville. He got what he wanted, and here are the Powers pilloried by almost all Africa, not because they want to do so but because they feel their own organization was slapped in the face and their ability to resolve their problems despised. And when everything is reduced to ruthless manoeuvring and the gaining of ends, irrespective of the means, can any fair-minded person blame the authorities in Stanleyville overmuch if they look upon hostages as a bargaining counter? A most disagreeable course to take, but the green light was given them from Leopoldville.

^{5/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for October, November and December 1964.

42. Voilà pour ce qui est de notre attitude à l'égard de M. Tshombé. Maintenant, je voudrais revenir à ce que je disais à propos des monstrueux événements qui se sont produits le 24 novembre. De toute évidence, le Gouvernement congolais a considéré les otages comme un véritable cadeau du ciel et il en a tiré tout le parti possible. De toute la correspondance échangée à propos de cette question, il ressort clairement que ce gouvernement a voulu que les parachutistes soient aux prises avec l'opposition, pour que ses propres mercenaires en profitent pour avancer. Il suffit de se reporter à cette phrase de la lettre de M. Loridan, que M. Spaak a citée pour prouver que l'agression n'était pas un secret: "Des mesures préparatoires ont été prises en consultation avec le Gouvernement congolais et à sa requête..." J'insiste sur les mots: "et à sa requête..." [S/6055].^{5/}

43. J'ai ressenti une impression identique à la lecture des lettres adressées aux ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique et de Belgique par le Premier Ministre de la République démocratique du Congo. Ce sont des documents que chacun a pu lire; on me permettra cependant de relever le passage suivant:

"Compte tenu de la dégradation de la situation à Stanleyville et de l'échec de tous les efforts humanitaires, et en raison de l'odieux chantage exercé par ceux qui mènent la rébellion à Stanleyville, il est nécessaire de mettre tout en œuvre pour les empêcher d'accomplir leur dessein criminel sur la personne des civils innocents qu'ils détiennent comme otages.

"Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a, par conséquent, décidé d'autoriser le Gouvernement belge à envoyer une force de secours suffisante dans le but humanitaire de permettre l'évacuation des civils détenus comme otages par les rebelles et d'autoriser le Gouvernement américain à fournir les moyens de transport nécessaires à l'exécution de cette mission humanitaire." [S/6062].^{5/}

44. Rien n'indique que les trois puissances impliquées dans cette affaire aient elles-mêmes demandé au Gouvernement congolais la permission d'aller au secours de leurs concitoyens. Au contraire, c'est le Gouvernement congolais qui les a "autorisées" à faire ce qu'elles ont fait. Je dirai même qu'il les a "poussées" à le faire, car M. Tshombé voulait faire ouvrir la voie à ses mercenaires pour leur entrée à Stanleyville. Il a obtenu ce qu'il voulait, et voici que la presque totalité de l'Afrique a cloué au pilori les puissances en question, non par principe, mais parce qu'elle estime que sa nouvelle organisation a reçu un camouflet et que l'on a fait fi de son aptitude à résoudre ses propres problèmes. Lorsque tout se réduit à des manoeuvres sordides et à certaines visées, sans que l'on s'embarrasse du choix des moyens, peut-on, en toute équité, reprocher aux autorités de Stanleyville d'avoir considéré les otages comme monnaie d'échange? C'est évidemment une affaire des plus déplorables, mais c'est Léopoldville qui l'a déclenchée.

^{5/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1964.

45. We recognize the handicaps under which the Security Council labours. We realize that the Council is unable to act when the basic interests of great Powers are affected. We have come to ask the Council to afford the OAU an opportunity to solve their heart-rending tragedy and to see to it that meanwhile no foreign intervention is permitted or repeated. The Council cannot afford to fail to do this—for the sake of the Congo, for the sake of peace and tranquillity in Africa, and on behalf of peace in the world.

46. I did not mean to talk at length in this second intervention of mine. But as I said before, the Congo problem is our problem, as Sudanese, as we live only a few miles from the theatre of the war, and as Africans most interested in giving our young organization all the support it needs. The OAU will grow into a bastion of freedom and peace. Humiliating it may retard its advance towards maturity, but it cannot stop it. The big Powers are duty bound to give it their moral support and to begin now by leaving the Congo problem to it and abstaining from acts that do not help it do the job. It is in our interests and yours to see that the OAU succeeds. There can be no peace in the Congo, in Africa, indeed in the world, while that wasteful war rages there and this wasteful bickering goes on here.

47. Mr. BOTSIO (Ghana): I must apologize to the Council for speaking again on the matter before it. Were it not for the fact that we have been charged with introducing racism and for the fact that my Government has been mentioned by name, I would have felt that Africa's case had been most forcefully and appropriately put already.

48. The charge of racism which the representatives of Belgium and the United States see hovering over the Council, as a result of our various statements, is, to say the least, unfounded. They seem to confuse deep feelings with hatred. But after all, the African has a soul which generates a feeling and this feeling is not only towards the black race, but towards entire humanity. The very fact that Africa lives with the worst form of racism, which some choose to call "apartheid", makes it abhorrent for any African to think of dividing the world into two or of trying to push Africa away from Europe.

49. The less said of this, the better. But I want to emphasize here with all the force that I can muster that after nearly six centuries of contact between Europe and Africa, Africa stands in no need of lectures on racism.

50. All the world knows the barbarous cruelties and the most objectionable racial discrimination to which Africans in Southern Rhodesia and South Africa are being subjected to today. Yet Africa sits here and has to listen to pious and pompous statements about racism. The point at issue here is not the personal record of the representative of the United States, nor how many African friends Mr. Spaak has.

45. Nous reconnaissons les difficultés auxquelles se heurte le Conseil de sécurité. Nous savons que le Conseil n'est pas en mesure d'agir lorsque les intérêts fondamentaux des grandes puissances sont en cause. Nous sommes venus demander que le Conseil donne à l'OUA l'occasion de résoudre ce problème tragique et fasse le nécessaire pour qu'il n'y ait pas de nouvelle intervention étrangère dans l'intervalle. Le Conseil se doit d'agir ainsi, dans l'intérêt aussi bien du Congo que de la paix et de la tranquillité en Afrique, comme de la paix mondiale.

46. Je n'avais pas l'intention de parler longuement. Je répète, cependant, que le problème congolais est aussi notre problème à nous, Soudanais, qui vivons à quelques kilomètres seulement du théâtre des hostilités, et notre problème à tous, Africains, qui tenons à apporter à notre jeune organisation tout l'appui dont elle a besoin. L'OUA deviendra un bastion de liberté et de paix. En l'humiliant, on peut ralentir sa croissance, mais on ne pourra l'empêcher de parvenir un jour à la maturité. Les grandes puissances ont le devoir d'accorder leur appui moral à l'OUA, en lui confiant dès maintenant la solution du problème congolais et en s'abstenant d'agir d'une manière qui risque d'entraver ses efforts. Il est de notre intérêt à tous que l'OUA réussisse dans sa tâche. La paix ne pourra régner ni au Congo, ni en Afrique, ni dans le monde en général, tant que cette guerre dévastatrice n'aura point cessé là-bas et tant que ces vaines querelles se poursuivent ici.

47. M. BOTSIO (Ghana) [traduit de l'anglais]: Je demande aux membres du Conseil de m'excuser d'intervenir à nouveau. Si nous n'avions pas été accusés d'avoir mêlé le racisme au débat et si mon gouvernement n'avait pas été mentionné expressément, je m'en serais abstenu, estimant que la cause de l'Afrique avait déjà été plaidée avec beaucoup de force et de pertinence.

48. Les représentants de la Belgique et des Etats-Unis ont prétendu que nos déclarations avaient créé une atmosphère de racisme au sein du Conseil, mais cette accusation est dénuée de fondement, c'est le moins qu'on puisse dire. Ces représentants semblent confondre les sentiments profonds avec la haine. Mais, après tout, l'Africain a une âme qui éprouve des sentiments, dont non seulement la race noire mais l'humanité entière sont l'objet. Le fait même qu'en Afrique sévisse la pire forme de racisme, que quelques-uns préfèrent appeler apartheid, rend odieuse à tout Africain la pensée de diviser le monde en deux ou d'essayer d'éloigner l'Afrique de l'Europe.

49. C'est un sujet sur lequel il convient d'être bref. Mais je désire souligner avec toute la vigueur possible que, après six siècles environ de contact entre l'Europe et l'Afrique, l'Afrique n'a nul besoin de cours sur le racisme.

50. Chacun connaît le traitement cruel et la discrimination raciale révoltante auxquels les Africains sont aujourd'hui soumis en Rhodésie du Sud et en Afrique du Sud. Cependant, les représentants de l'Afrique qui siègent ici sont obligés d'écouter des déclarations pieuses et pompeuses sur le racisme. Or, il ne s'agit en l'occurrence ni de se pencher sur le passé du représentant des Etats-Unis, ni de savoir combien d'amis africains a M. Spaak.

51. Now I shall deal with certain specific matters raised by the representatives of Belgium and the United States. The Foreign Minister of Belgium described two questions I put to him as extraordinary. Indeed they are extraordinary, because he has not been able either to understand them or find the appropriate answers. He said, inter alia:

"... I must reply to a statement made here by the representative of Ghana who speaking of my country, mentioned a century of cruelty committed against the Congolese. I do not know whether the representative of Ghana is familiar with the history of the Congo." [1173rd meeting, para. 64.]

Further on he said,

"What I do know, and what leads me to believe that the representative of Ghana exaggerates, is that the great majority of the Congolese whom I know ... have always made clear their intention and their desire to continue to live on good terms with the Belgians." [Ibid.]

52. No, we have not exaggerated; in fact I cannot exaggerate, and all of us here are fully familiar with the history of Belgian colonialism in the Congo. What saddens me is that it does not seem as if the Foreign Minister of Belgium is as familiar with the history of his country in the Congo as one would expect. Is the Foreign Minister aware, as everybody else in the world now seems aware, that the history of Belgian colonialism in the Congo has made angelic the history of colonialism in other parts of Africa? Is the Foreign Minister not aware that of all the independent countries controlled by Africans in Africa, the former Belgian Congo is the only part of Africa where the ex-colonial Power has had to go to the aid of its citizens more than once in four years?

53. But the Foreign Minister of Belgium answered himself, and I will quote him again. He said: "... the moment that a man in the Congo is regarded as being the creature of the Belgians or the Americans ... that man loses 75 per cent of his following." [Ibid., para. 88.]

54. What further evidence, then, does one need regarding the veracity of my statement? No, I did not exaggerate when I said that the history of Belgian colonialism in the Congo is one of cruelty.

55. The Foreign Minister of Belgium also raised another point which is worth replying to. He stated that certain African countries, including Ghana, had been violently opposed to Mr. Adoula's plan for the reorganization and training of the Congolese national army. If the well-known Foreign Minister of Belgium is prepared to admit it, and I see no reason why he should not, he would have realized that no Head of State has made more efforts than my own Head of State, Osagyefo Dr. Kwame Nkrumah, to provide the Congo with an all-African military force for the purpose of maintaining law and order and for training

51. J'en viens maintenant à certaines questions précises qu'ont soulevées les représentants de la Belgique et des Etats-Unis. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique a qualifié d'extraordinaires deux questions que je lui ai posées. Elle doivent être extraordinaires, puisqu'il n'a pas été capable de les comprendre ou d'y répondre de façon satisfaisante. Il a dit notamment:

"... Je dois tout de même répondre à une affirmation qui, de cette place, a été faite par le représentant du Ghana qui, parlant de mon pays, a parlé d'un siècle de cruautés perpétrées contre les Congolais. Je ne sais pas si le représentant du Ghana connaît bien l'histoire du Congo." [1173ème séance, par. 64.]

Ensuite, il a ajouté:

"Ce que je sais et ce qui me fait croire que le représentant du Ghana exagère, c'est que la grande majorité des Congolais que je connais ... ont tous et toujours manifesté leur intention et leur désir de continuer à vivre en bons termes avec les Belges." [Ibid.]

52. Non, nous n'avons pas exagéré; en fait, il m'est impossible de le faire, et tous ceux qui sont présents ici connaissent parfaitement l'histoire du colonialisme belge au Congo. Ce qui m'attriste, c'est que le Ministre des affaires étrangères de Belgique ne paraît pas savoir aussi bien qu'on aurait pu croire ce que son pays a fait au Congo. Le Ministre des affaires étrangères sait-il, comme on le sait maintenant partout dans le monde, que l'histoire du colonialisme belge au Congo fait paraître angélique, par comparaison, l'histoire du colonialisme dans les autres parties de l'Afrique? Le Ministre des affaires étrangères ne se rend-il pas compte que, de tous les pays indépendants gouvernés par des Africains en Afrique, l'ex-Congo belge est le seul où l'ancienne puissance coloniale a dû venir en aide à ses ressortissants plus d'une fois en quatre ans?

53. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique a répondu à sa propre question et je le citerai. Il a dit: "... Dès le moment où un homme apparaît au Congo être l'homme des Belges ou l'homme des Américains, ... cet homme perd 75 p. 100 de sa popularité." [Ibid., par. 88.]

54. De quel autre témoignage a-t-on besoin pour prouver la véracité de mon affirmation? Non, je n'ai pas exagéré lorsque j'ai dit que l'histoire du colonialisme belge au Congo était marquée par la cruauté.

55. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique a soulevé une autre question qui mérite une réponse. Il a déclaré que certains pays africains, dont le Ghana, se seraient violemment opposés au plan de M. Adoula pour la réorganisation et l'instruction de l'armée nationale congolaise. Si l'éminent Ministre des affaires étrangères de Belgique voulait bien admettre les faits — et je ne vois pas de raison pour qu'il ne le fasse pas — il se serait rendu compte qu'aucun chef d'Etat n'a déployé plus d'efforts que celui de mon pays, l'Osagyefo Kwame Nkrumah, pour doter le Congo d'une force militaire strictement africaine, chargée

the Congolese Army to undertake this. The records are there and speak for themselves.

56. In any case, the record must be set straight and I refer the Council to the introduction to the latest annual report of the Secretary-General on the work of the Organization, where he said:

"As I have reported previously, recognizing how vital it would be to the future of the Congo to have its Army made effective and dependable through retraining and reorganization in order that it might regain a reasonable measure of discipline and morale, repeated efforts were made by the United Nations to induce the Government of the Congo to accept United Nations assistance in the retraining and reorganization of the Army. Indeed, at one stage the personal approval of Prime Minister Adoula was given to me directly for the United Nations training plan, based mainly on assistance to be provided by other African countries—and we proceeded to make arrangements and even recruit personnel for that purpose—but I understand that the Prime Minister was unable to obtain the approval of the Commander of the Army, General Mobutu, for the project."^{6/}

57. I leave it to the Council to draw its own conclusions. The Foreign Minister of Nigeria may also do well to ponder over this, because he also made a fleeting remark in connexion with the same problem.

58. On 14 December, the representative of the United States stated in this Council: "We received reports ... of Ghanaian aircraft transferring cargoes of rifles to Egyptian aircraft at Khartoum ..." [1174th meeting, para. 111]. I would have ignored this statement, but coming as it does from such a distinguished statesman, I deem it necessary to give it the dignity of a reply.

59. The representative of the United States went on to say that the Government of Ghana states only that "it does not know the veracity of this allegation". I will attempt very briefly to answer the representative of the United States. We note that the representative of the United States treated Mr. Gbenye as a liar, when he claimed that Major Carlson was a spy. We also note, however, that when Mr. Gbenye said that President Nkrumah of Ghana and other African leaders had promised to send him help, the representative of the United States took Mr. Gbenye's word for it. He cannot have it both ways. Either Mr. Gbenye is a liar, in which case his word is worthless, or else he tells the truth, in which case his word is equally valid whether he is speaking of Major Carlson or of military assistance. In any case, I know that Ghana, and particularly my President, Osagyefo Dr. Kwame Nkrumah, have been working for national reconciliation in the Congo and will not do anything to prejudice it. In fact, if Dr. Nkrumah's numerous warnings and suggestions had been heeded, the Congo would not still be suffering such a hard fate.

^{6/} See Official Records of the General Assembly, Nineteenth Session, Supplement No. 1A.

de maintenir l'ordre public et de préparer l'armée congolaise à cette tâche. Les faits sont là, ils parlent d'eux-mêmes.

56. Il faut rétablir les faits; à cet égard, je renvoie le Conseil à l'introduction au dernier rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, où l'on peut lire ceci:

"Comme je l'indiquais dans un rapport précédent, l'ONU, reconnaissant à quel point il était vital pour l'avenir du Congo de faire de l'armée congolaise une armée efficace et sur laquelle on puisse compter, en la réinstruisant et en la réorganisant de façon à rétablir la discipline et le moral voulus, a essayé à maintes reprises de convaincre le Gouvernement congolais d'accepter à cette fin l'assistance des Nations Unies. A un moment donné, le premier ministre Adoula m'a même fait savoir directement qu'il approuvait personnellement le plan d'instruction militaire des Nations Unies, selon lequel l'aide devait être fournie surtout par d'autres pays africains — et nous avons commencé à prendre des dispositions et même à recruter du personnel à cette fin —, mais il semble que le Premier Ministre n'ait pas réussi à obtenir, pour ce projet, l'approbation du Commandant de l'armée, le général Mobutu^{6/}."

57. Je laisserai au Conseil le soin de tirer ses propres conclusions. Le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria devrait également méditer ce texte, car lui aussi a fait allusion à ce problème en passant.

58. Le 14 décembre, le représentant des Etats-Unis a déclaré au Conseil: "Nous avons reçu des informations selon lesquelles ... des caisses de fusils amenées par des avions ghanéens auraient été chargées à Khartoum ..." [1174ème séance, par. 111.] J'aurais passé cette assertion sous silence, mais, comme elle vient d'un homme d'Etat aussi éminent, je crois devoir lui faire l'honneur d'une réponse.

59. Le représentant des Etats-Unis a ajouté que le Gouvernement ghanéen s'est contenté de dire "qu'il ignore la véracité de ces allégations". J'essayerai de répondre très brièvement au représentant des Etats-Unis. Nous devons noter que le représentant des Etats-Unis traite M. Gbenye de menteur pour avoir déclaré que le commandant Carlson est un espion. Mais nous devons noter également que lorsque M. Gbenye dit que le Président du Ghana, M. Nkrumah, et d'autres chefs africains avaient promis de lui envoyer de l'aide, le représentant des Etats-Unis le croit sur parole. Il faut qu'il choisisse. Ou bien M. Gbenye est un menteur et dans ce cas sa parole n'a aucune valeur, ou bien il dit la vérité et dans ce cas sa parole a la même valeur qu'il s'agisse du commandant Carlson ou de l'aide militaire. Quoi qu'il en soit, je sais que le Ghana et en particulier son président, l'Osagyefo Kwame Nkrumah, ont œuvré pour la réconciliation nationale au Congo et qu'ils ne feront rien qui puisse l'entraver. En fait si l'on avait écouté les nombreux avis et conseils de M. Nkrumah, le Congo ne serait plus en proie à un destin si terrible.

^{6/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-neuvième session, Supplément No 1A.

60. My delegation found it heartening indeed when the representative of the United States told the Council that all the resolutions of the Security Council on the Congo are in full force today. In fact, he quoted the Secretary-General as having stated in his last report on the Congo to the Security Council dated 29 June of this year that: "The resolutions of the Security Council concerning the Congo continue to be applicable, since they have no terminal date." [S/5784, para. 132.]^{7/}

61. It is pertinent to recall here that paragraph 6 of the Council's resolution of 24 November 1961,

"Requests all States to refrain from the supply of arms, equipment or other material which could be used for warlike purposes, and to take the necessary measures to prevent their nationals from doing the same, and also to deny transportation and transit facilities ..." [S/5002].^{8/}

62. Yes, this was what the Security Council said as far back as 1961. And if the resolutions of the Council are in full force today, this request by the Council can neither be ignored nor would its tacit omission from the statement of the representative of the United States remove its burden on his Government.

63. We have been told that the military assistance provided to the Tshombé Government was in conformity with the exercise of the sovereign rights of the Congo. But one would ask whether the Security Council in its resolution of 24 November 1961 had sought to trespass on Congolese sovereignty. No, the Council was trying desperately to solve the critical problem of the Congo, a problem which to our great regret still bedevils it because of continued and, indeed, intensified foreign intervention.

64. In a clear and calculated defiance of this admonition by the Council, both Belgium and the United States, seizing upon the vacuum created as a result of the United Nations withdrawal, reintroduced military and war material into the Congo. This is an incontrovertible fact. I will not take the time of the Council to go over the list of Belgian and American war equipment in the Congo. Yes, we shall be told that they are there at the request of the sovereign and legitimate Government of the Congo. We have been told that, but when the Council has requested all States not to send these very things into the Congo.

65. This leads me to ask again whether the Cuban Government is not sovereign and is not entitled under its sovereignty to seek and obtain equipment and material for the defence of its citizens and whether the United States Government has not violated and continues to violate this sovereignty by seeking, by military means, the removal of this equipment and material which the Cuban Government has acquired and whether the United States Government has not and

^{7/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for April, May and June 1964.

^{8/} Ibid., Sixteenth Year, Supplement for October, November and December 1961.

60. Ma délégation a été heureuse d'entendre le représentant des Etats-Unis déclarer au Conseil que toutes les résolutions du Conseil de sécurité sur le Congo restaient en vigueur. En fait, il a cité le Secrétaire général qui, dans son dernier rapport sur le Congo au Conseil de sécurité, en date du 29 juin 1964, a déclaré que "les résolutions du Conseil de sécurité relatives au Congo demeurent applicables, puisqu'elles ne prévoient aucune date limite de validité" [S/5784, par. 132^{7/}].

61. Il me semble à propos de rappeler ici que le paragraphe 6 de la résolution adoptée par le Conseil le 24 novembre 1961 est ainsi conçu:

"Prie tous les Etats de s'abstenir de fournir des armes, équipement ou autre matériel susceptibles d'être utilisés à des fins bellicistes, et de prendre les mesures nécessaires pour empêcher leurs ressortissants de fournir lesdites armes, ledit équipement ou ledit matériel, et les prie aussi de refuser de transporter ou de laisser passer en transit lesdites fournitures ..." [S/5002^{8/}].

62. Voilà ce que disait le Conseil de sécurité dès 1961. Si les résolutions du Conseil restent valables, on ne peut pas méconnaître cette requête du Conseil et, en l'omettant simplement dans sa déclaration, le représentant des Etats-Unis ne peut soustraire son gouvernement à l'obligation de la respecter.

63. On nous a dit que l'assistance militaire accordée au gouvernement de Tshombé était conforme à l'exercice des droits souverains du Congo. Mais on peut se demander si le Conseil de sécurité, dans sa résolution du 24 novembre 1961, avait essayé d'empiéter sur la souveraineté congolaise. Non, le Conseil essayait désespérément de résoudre le problème critique du Congo, problème qui, à notre grand regret, ne cesse de le préoccuper en raison de l'intervention continue et même intensifiée de pays étrangers.

64. Passant outre, ouvertement et délibérément, à cette recommandation du Conseil, la Belgique et les Etats-Unis ont profité du vide créé par le retrait de l'ONU pour réintroduire de l'équipement militaire et du matériel de guerre au Congo. C'est là un fait indéniable. Je n'abuserai pas du temps dont dispose le Conseil en dressant l'inventaire du matériel de guerre introduit par les Belges et les Américains au Congo. On nous dira que c'est à la requête du Gouvernement souverain et légitime du Congo que cet équipement se trouve là. On nous l'a dit, mais le Conseil a prié précisément tous les Etats de s'abstenir d'envoyer au Congo des fournitures de cette nature.

65. Cela m'amène à demander à nouveau si le Gouvernement cubain n'est pas souverain et n'a pas le droit, en vertu de sa souveraineté, de chercher à se procurer de l'équipement et du matériel en vue de défendre ses ressortissants, si le Gouvernement des Etats-Unis n'a pas violé et ne continue pas à violer cette souveraineté en s'efforçant, par des moyens militaires, d'éliminer ce matériel acquis par le Gouvernement cubain, et si le Gouvernement des

^{7/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'avril, mai et juin 1964.

^{8/} Ibid., seizième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1961.

does not continue to block Cuba by a sea blockade. And what about China? These oft-referred to illustrations are precisely to emphasize the point that the Congo problem is political not legal.

66. This Council also asked for the withdrawal of all foreign troops and the expulsion of all mercenaries from the Congo. But these mercenaries have returned to the Congo, swelled by a great number of Cuban renegades who are supposed to be under political asylum in this country. We have been told that these Cuban exiles, mostly pilots, are on their own as mercenaries.

67. But to us in Africa, the recruitment of white racist mercenaries from South Africa and Southern Rhodesia in particular is one of the most painful aspects of the present phase of the Congo problem. It makes us sad, very sad, to think that the United States knowing very well that all Africa has taken a firm stand against apartheid and racism practised by the white minority settler governments in Southern Rhodesia and South Africa, should lend itself to or be involved in such an affair.

68. My friend, the Foreign Minister of Nigeria, made a statement here the other day [1176th meeting] in connexion with this debate which can only be described as unfortunate; he sees imperialism and neo-colonialism with tinted glasses, differently from how some of us see it.

69. But how can it be said that a vocal minority has engineered this debate? The very papers before this Council today testify that a majority of African States signed the letter to the Council and that of all the African speakers, his was the lone voice supporting this naked United States-Belgian aggression and intervention in the Congo. The truth of the matter is that there are those in the OAU who prefer to be positively non-aligned, who detest any foreign intervention in African affairs and who truly work to shield Africa from the whims and caprices of big Power blocs and from the cold war; who prefer to be friends to all and enemy to none. This is the voice of the new Africa as enshrined in the Charter of the OAU.

70. There is a very important point, that is, the present Congo crisis is one that needs a political settlement. The statements of the Foreign Ministers of Belgium and Nigeria, and the representatives of the United States, the United Kingdom and the Ivory Coast, all agree on this point. The Ghana delegation concurs.

71. The point that seems to have been missed in all our discussions is simply this, that it is not a question whether one accepts or does not accept the legality of Mr. Tshombé's Government. The ad hoc Commission of the OAU was asked to bring all factions—and I repeat, all factions—of the Congo together so that it might achieve a reconciliation and solve the problem politically. In its wisdom, the Council of Ministers of the OAU did not—and I must emphasize this—ask the ad hoc Commission to support only Mr. Tshombé's Government because that would be tantamount to seek-

Etats-Unis n'a pas soumis et ne soumet pas Cuba à un blocus maritime. Et que dire de la Chine? Par ces exemples souvent cités, je cherche précisément à bien montrer que le problème du Congo n'est pas d'ordre juridique, mais d'ordre politique.

66. Le Conseil a également demandé le retrait de toutes les troupes étrangères et l'expulsion de tous les mercenaires du Congo. Mais ces mercenaires sont revenus au Congo et un grand nombre de renégats cubains qui sont censés jouir de l'asile politique dans ce pays sont venus grossir leurs rangs. On nous a dit que ces exilés cubains, pour la plupart des pilotes, sont des mercenaires indépendants.

67. Mais le recrutement de mercenaires racistes blancs, d'Afrique du Sud et de Rhodésie du Sud en particulier, constitue pour nous, Africains, un des aspects les plus pénibles de la situation actuelle du Congo. Nous sommes profondément attristés par le fait que les Américains, qui savent pourtant bien que toute l'Afrique a pris très fermement position contre l'apartheid et le racisme tel que le pratiquent les gouvernements minoritaires des colons blancs en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud, se prêtent à une telle entreprise ou s'y laissent entraîner.

68. Mon ami le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria a fait à ce sujet une déclaration [1176ème séance] que je ne peux que qualifier de malencontreuse. Il regarde l'impérialisme et le néo-colonialisme avec des verres teintés et les voit autrement que la plupart d'entre nous.

69. Comment peut-on dire que c'est une minorité bruyante qui a provoqué ce débat? Les documents mêmes dont le Conseil est saisi témoignent du fait que la majorité des Etats africains a signé la lettre adressée au Conseil et que, de tous les orateurs africains, le Ministre de la Nigéria a été le seul à appuyer l'agression et l'intervention sans fard des Belges et des Américains au Congo. La vérité, dans cette affaire, est qu'il y a les membres de l'OUA qui optent pour un véritable non-alignement, qui détestent toute intervention étrangère dans les affaires africaines, qui s'efforcent sérieusement de mettre l'Afrique à l'abri des caprices et des fantaisies des blocs de grandes puissances et de la guerre froide, et qui préfèrent être les amis de tous et n'être les ennemis de personne. C'est la voix de l'Afrique nouvelle, consacrée par la Charte de l'OUA.

70. Chose capitale, l'actuelle crise du Congo exige une solution politique. Les déclarations des Ministres des affaires étrangères de la Belgique et de la Nigéria et des représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la Côte-d'Ivoire concordent sur ce point. Et la délégation ghanéenne partage leur opinion.

71. Nous ne paraissions pas nous être rendu compte, dans nos discussions, qu'il ne s'agit pas de savoir si l'on accepte ou non la légitimité du gouvernement de M. Tshombé. La Commission ad hoc de l'OUA a été chargée de rassembler toutes les factions — je dis bien toutes les factions — du Congo, de façon à parvenir à une réconciliation et à une solution politique au problème. Agissant avec prudence, le Conseil des ministres de l'OUA n'a pas — je dois le souligner — demandé à la Commission ad hoc de soutenir seulement le gouvernement de M. Tshombé, car cela reviendrait

ing a military solution and would, in turn, negate reconciliation. Therefore, those who have argued that Mr. Tshombé has a right to ask for foreign troops—with all due respect—have missed this point. They seem to have missed, in their ardent support for the Tshombé Government, what the ad hoc Commission of the OAU was asked to do.

72. One cannot really just support Mr. Tshombé's action in suppressing what some choose to call a "rebellion" without making a reconciliation impossible. Therefore, those who support the OAU in its endeavours to solve this problem must realize that they cannot at the same time ask this Council to ignore the role that the leaders in Stanleyville can play in achieving the end that we all claim we want. Hence, it is my contention that we cannot achieve a reconciliation in the Congo or support the ad hoc Commission of the OAU by arguing that Mr. Tshombé is the only leader in the Congo who should be supported. That may be legally true, but it will most certainly not contribute to the achievement of a positive solution, which even the United States and Belgium endorse.

73. If this Council does not take early and urgent steps to end the fighting in the Congo, we shall be saddled with another Viet-Nam. This would be a further threat to the peace and security in the world for which this Council is responsible.

74. What are the steps? What does Africa expect of this Council? We would like this Council to resolve, firstly, that all mercenaries should be withdrawn and foreign military intervention cease, and, secondly, that the OAU efforts towards reconciliation in the Congo should be endorsed and supported. The Council is, therefore, only being asked to reaffirm its previous decisions on the Congo, especially concerning mercenaries and foreign military intervention. It is also being asked to let the OAU take on where this Council left off.

75. To conclude, the OAU charter, with its aim of African unity, provides eloquent evidence of the sincerity of our organization and the passionate zeal and lofty ideals which propel us to the goal of a union government of Africa, of a more abundant life and concrete exemplification of the African personality. The OAU has demonstrated by its achievements that it can also deal with the explosive and dangerous situation in the Congo if foreign military intervention ceases. This is the assignment for this Council.

76. After the various statements by African representatives before this Council, can there be any further doubt as to what Africa wants? The Press in this country and elsewhere can try to smother or misrepresent the shrill but articulate and true voice of the new Africa, but can this Council fail to heed it?

The meeting rose at 12.45 p.m.

à rechercher une solution militaire et à tourner le dos à la réconciliation. Ainsi, cet aspect de la question a, permettez-moi de le dire, échappé à ceux qui ont soutenu que M. Tshombé avait le droit de demander l'envoi de troupes étrangères. Il semble que, dans leur ardent désir d'appuyer le gouvernement Tshombé, ils ne se soient pas rendu compte de la tâche qui avait été confiée à la Commission ad hoc de l'OUA.

72. On ne peut pas appuyer l'action qu'a entreprise M. Tshombé en réprimant ce que certains ont choisi d'appeler une "rébellion" sans rendre la réconciliation impossible. Ceux qui appuient les efforts que déploie l'OUA pour résoudre le problème doivent donc se rendre compte qu'ils ne peuvent pas en même temps demander au Conseil de méconnaître le rôle que les chefs de Stanleyville peuvent jouer dans la recherche de la solution que nous déclarons tous vouloir obtenir. Dès lors, j'affirme que nous ne pouvons pas parvenir à une réconciliation au Congo ni appuyer la Commission ad hoc de l'OUA si nous prétendons que M. Tshombé est le seul dirigeant congolais qu'il faille soutenir. Cela est peut-être vrai du point de vue juridique, mais pareille attitude ne contribuera certainement pas à une solution positive dont même les Etats-Unis et la Belgique se déclarent partisans.

73. Si le Conseil ne prend pas d'urgence les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux combats au Congo, nous nous trouverons en face d'un autre Viet-Nam. Cela ajouterait une menace à la paix et à la sécurité mondiales qu'il appartient au Conseil de maintenir.

74. Quelles sont ces mesures? Qu'attend l'Afrique du Conseil? Nous voudrions que le Conseil décide, premièrement, que tous les mercenaires doivent être retirés et que l'intervention militaire étrangère doit prendre fin et, deuxièmement, que les efforts de réconciliation qu'accomplit l'OUA au Congo doivent être approuvés et appuyés. Nous nous bornons donc à demander au Conseil de réaffirmer ses décisions antérieures sur le Congo, notamment celles qui concernent les mercenaires et l'intervention militaire étrangère. Nous lui demandons également de laisser à l'Organisation de l'unité africaine le soin de reprendre la tâche là où le Conseil l'a laissée.

75. Pour conclure, je dirai que la Charte de l'Organisation de l'unité africaine, dont le but est l'unité de l'Afrique, est un témoignage éloquent de la sincérité de notre Organisation, du zèle ardent et des idéaux élevés qui nous conduisent vers notre but, à savoir un gouvernement unifié de l'Afrique, une vie plus abondante et un épanouissement concret de la personnalité africaine. L'Organisation de l'unité africaine a également démontré par ses réalisations qu'elle est capable de s'occuper de la situation dangereuse et explosive du Congo s'il est mis fin à l'aide militaire étrangère. Voilà ce qui définit la tâche du Conseil.

76. Les diverses déclarations des représentants africains au Conseil laissent-elles subsister aucun doute quant à ce que veut l'Afrique? La presse, dans ce pays ou ailleurs, peut bien essayer d'étouffer ou de déformer la voix perçante mais nette et vraie de la nouvelle Afrique, mais le Conseil peut-il ne pas l'entendre?

La séance est levée à 12 h 45.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.